



BILAN ET PERSPECTIVES

SEPTEMBRE 2013

TABLE DES MATIÈRES

Message du recteur	1
Une population étudiante unique en son genre	2
Nos programmes	3
Nos facultés	4
Recherche et études supérieures	4
Nos réalisations sur la scène internationale	5
Planification stratégique	6
Engagement stratégique no 1 L'excellence de l'enseignement et de la recherche	7
Engagement stratégique no 2 Une expérience étudiante et un engagement étudiant hors pair	11
Engagement stratégique no 3 Implication communautaire et responsabilité sociale	12
Objectif complémentaire no 1 Appliquer les meilleures pratiques en administration	14
Objectif complémentaire no 2 Communiquer notre succès	15
Concurrence et comparaison	17

MESSAGE DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Concordia se classe depuis longtemps parmi les universités urbaines les plus novatrices, accessibles et engagées du Canada. De plus en plus réputée pour la qualité de son enseignement et de sa recherche de même que pour sa capacité à stimuler les étudiants, elle définit l'université du XXI^e siècle.

Quantité de membres de notre communauté œuvrent à changer le monde. Leur travail est un formidable gage d'espoir pour l'avenir de notre établissement et de la société.

Par ailleurs, l'Université est reconnue pour sa recherche et son enseignement de calibre mondial ainsi que pour son apport au mieux-être de la population.

Je me sens privilégié de faire partie d'un milieu universitaire aussi dynamique. Pour tout dire, ma première année au rectorat de Concordia s'est révélée une fascinante expérience d'apprentissage.

Alan Shepard

UNE POPULATION ÉTUDIANTE UNIQUE EN SON GENRE

Concordia est une université ouverte et engagée qui encourage ses quelque 46 000 étudiants à développer leur sens critique et à devenir des citoyens du monde responsables et actifs. La diversité de notre communauté constitue l'un de nos plus grands atouts, et nous jouons un rôle prépondérant dans l'intégration sociale de nos étudiants

Table 1

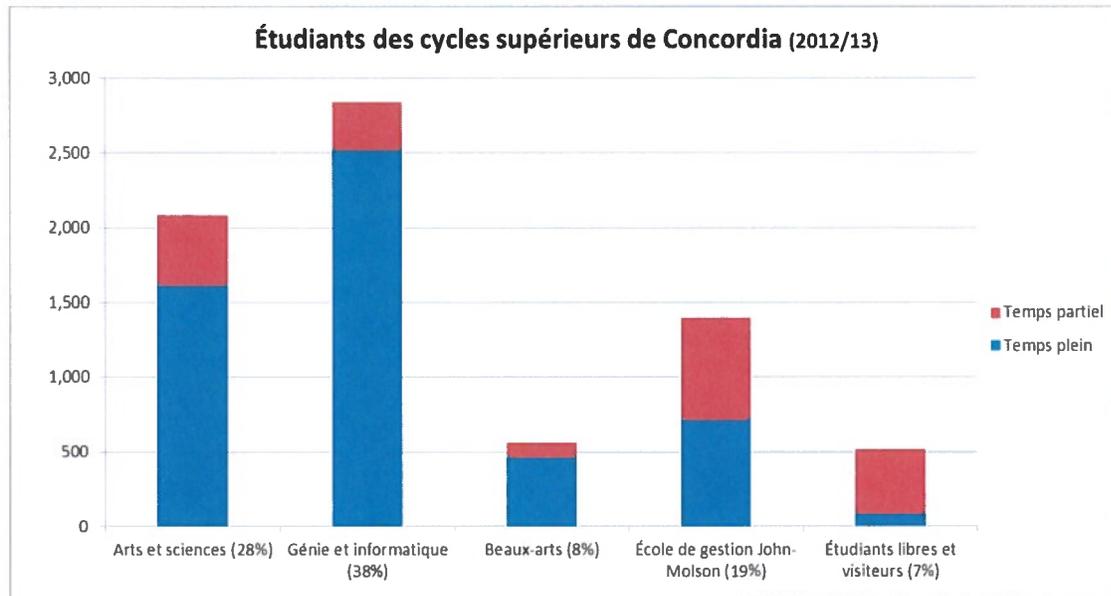
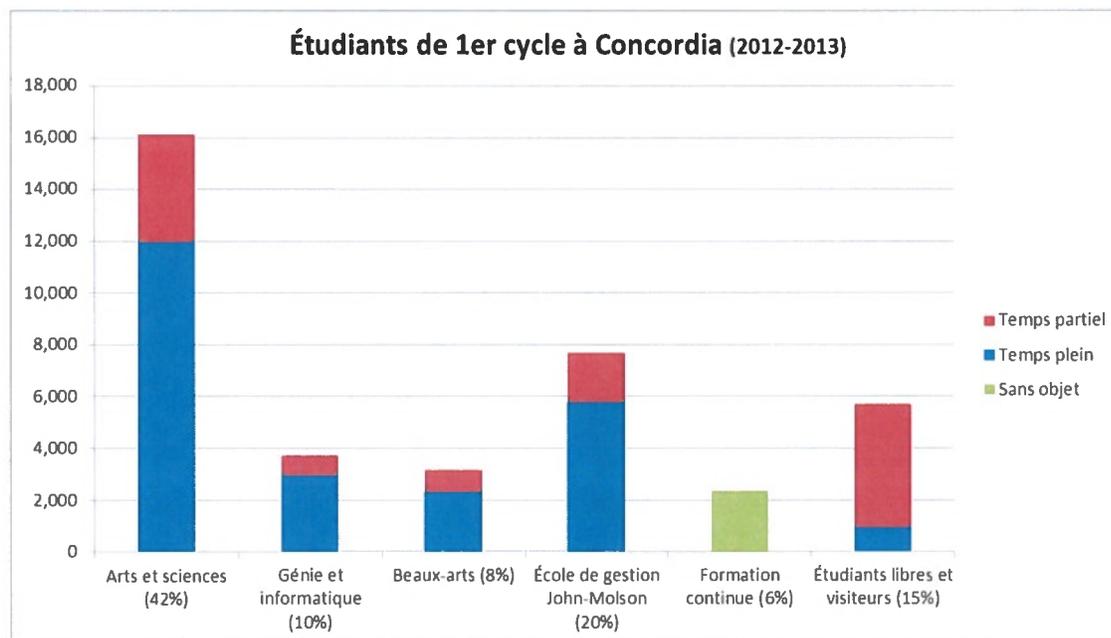


Table 2



NOS PROGRAMMES

Concordia propose près de 300 programmes de 1er cycle et plus de 200 programmes de cycles supérieurs.

LISTE DES NOUVEAUX PROGRAMMES D'ÉTUDES

Université Concordia : liste des nouveaux programmes en date du 12 août 2013 (au titre des audiences de la loi 95 – 2012-2013)			
Nom	Unité d'enseignement	Remarques	Date prévue de mise en œuvre*
*Les dates de mise en œuvre peuvent varier selon les délais d'approbation.			
<i>Diploma in Clinical Psychology</i> (diplôme de deuxième cycle en psychologie clinique)	Département de psychologie	Nouveau diplôme de deuxième cycle (auparavant un certificat)	mai 2012
<i>BSc Specialization in Exercise Science/Athletic Therapy</i> (B. Sc., spécialisation en sciences de l'exercice : thérapie du sport)	Département des sciences de l'exercice	Changement de la durée du programme, de trois ans à quatre ans	sept. 2012
<i>Minor in First Peoples Studies</i> (mineure en études des peuples autochtones)	École des affaires publiques et communautaires	Nouvelle mineure	sept. 2012
<i>Doctor of/Doctorate in Philosophy in Information and Systems Engineering</i> (doctorat en ingénierie de l'information et des systèmes)	Institut d'ingénierie des systèmes d'information de l'Université Concordia	Nouveau programme de doctorat	sept. 2012
<i>Complementary University Credit Certificate in Entrepreneurship</i> (certificat complémentaire crédité en entrepreneuriat)	École de formation continue	Nouveau certificat complémentaire crédité	sept. 2012
<i>BA Major in Canadian Irish Studies</i> (B.A., majeure en études canado-irlandaises)	École des études canado-irlandaises	Nouvelle majeure	janv. 2013
<i>Bachelor of/Baccalaureate in Computer Science</i> (baccalauréat en informatique)	Département d'informatique et de génie logiciel	Nouvelle option du programme général	mai 2013
<i>BSc Honours in Physics</i> (B. Sc., Honours en physique)	Département de physique	Rétablissement du programme de <i>Honours</i>	sept. 2013
<i>BEng in Software Engineering</i> (B. Ing., génie logiciel)	Département d'informatique et de génie logiciel	Nouvelle option du programme général	sept. 2013

NOS FACULTÉS

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Les Arts et sciences constituent la plus grande faculté de Concordia, avec :

- près de 18 000 étudiants;
- huit départements, deux collèges et une école spécialisés en sciences humaines;
- sept départements, une école et un institut en sciences sociales; et
- six départements et un collège en sciences.

FACULTÉ DES BEAUX-ARTS

La Faculté des beaux-arts de l'Université Concordia n'a pas sa pareille au Canada. Témoin sa gamme inégalée de programmes d'études qui déclinent l'art dans sa pluralité : cinématographique, numérique, scénique, graphique et visuel. En fait, ses 58 curriculums répondent aux aspirations de quelque 3 750 étudiants et étudiantes des premier, deuxième et troisième cycles, qui évoluent par ailleurs dans un contexte d'ouverture et de diversité à l'image de la culture contemporaine. Quant à son corps professoral, il se compose de créateurs et d'érudits qui manifestent leur engagement tant sur la scène nationale et internationale que dans leur communauté. Dans leur enseignement, ils orchestrent avec maestria nouvelles technologies, modes d'expression traditionnels et pratiques artistiques ancrées dans l'histoire.

FACULTÉ DE GÉNIE ET D'INFORMATIQUE

Par son importance et son dynamisme, la Faculté de génie et d'informatique de l'Université Concordia figure en excellente position au palmarès des établissements canadiens du genre. Impulsant la recherche de pointe, elle s'emploie à fournir à ses étudiants et étudiantes des trois cycles une formation exhaustive, de grande qualité. Ainsi, elle les dote de solides compétences professionnelles qui leur permettront d'une part de résoudre des problèmes concrets et d'autre part de prétendre à une brillante carrière. Du reste, elle valorise les professions d'ingénieur et d'informaticien dans une perspective d'éthique et de responsabilité sociale.

ÉCOLE DE GESTION JOHN-MOLSON

Grâce à ses réputés programmes d'études des premier, deuxième et troisième cycles, l'École de gestion John-Molson (EGJM) de l'Université Concordia s'inscrit au nombre des meilleures écoles commerciales du pays. À preuve, l'hebdomadaire *The Economist* confère le 78e rang mondial à son MBA et le 47e à son MBA exécutif. Qui plus est, la revue *Corporate Knights* classe le MBA de l'EGJM premier au Québec en matière d'intégration de la notion de durabilité dans l'approche curriculaire.

Au demeurant, dans le palmarès *QS Global 200 Business Schools Report 2012-2013*, l'École occupe la 51e position planétaire des établissements comparables les plus prisés par les recruteurs de titulaires de MBA.

ÉCOLE DE FORMATION CONTINUE

L'École de formation continue poursuit sa mission en offrant une vaste gamme de programmes et de services destinés à accroître l'engagement communautaire et l'accès à l'université, conformément au plan stratégique de Concordia.

Elle propose ainsi des cours crédités ou non, un apprentissage à distance ou en ligne, des cours préuniversitaires et des cours d'entrée ciblés ainsi qu'une formation et un perfectionnement professionnel sur mesure.

RECHERCHE ET ÉTUDES SUPÉRIEURES

RECHERCHE

Concordia continue d'enregistrer d'impressionnants progrès dans divers secteurs, notamment la capacité de recherche, les partenariats externes, la mobilité des professeurs et des étudiants, le rayonnement international et le soutien aux étudiants des cycles supérieurs et aux boursiers postdoctoraux.

L'Université a obtenu sept nouvelles chaires de recherche du Canada et, pour la première fois, un prix de recherche de la Fondation Trudeau. Elle a par ailleurs créé davantage de partenariats avec l'industrie que tout autre établissement universitaire québécois.

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Avec ses quelque 6 000 étudiants des cycles supérieurs et chercheurs postdoctoraux originaires de plus de 150 pays, l'Université Concordia incarne le dynamisme et le cosmopolitisme de Montréal, ville réputée comme pôle de recherche, de formation et d'innovation. Parallèlement à la hausse des admissions et du financement aux cycles supérieurs, elle a accru le soutien et les possibilités de partenariat à l'intention des étudiants de 2e et 3e cycles.

Du reste, elle offre désormais le programme GradProSkills (Graduate and Professional Skills), qui permet à ses étudiants des cycles supérieurs et à ses chercheurs postdoctoraux de suivre des ateliers sur le développement des compétences et d'accéder à des ressources en ligne ainsi qu'à des options d'apprentissage adaptées, conçues pour enrichir l'expérience universitaire et faciliter la transition vers une carrière.

Le rayonnement international de Concordia est en quelque sorte le prolongement interactif de ses activités de formation, de recherche et de développement. Grâce à l'engagement continu de ses étudiants, professeurs et diplômés, l'Université contribue sans réserve à bâtir un monde sûr, équitable et prospère.

Dans ce contexte, ses collaborations internationales jouent un rôle essentiel dans la promotion de Montréal aux quatre coins du monde. Quantité d'exemples dans de nombreux pays et secteurs illustrent l'apport de Concordia au développement international.

QUELQUES INITIATIVES DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA À L'INTERNATIONAL

En 2012-2013, Concordia a pris part aux activités et initiatives suivantes afin de continuer à accroître son profil international et de promouvoir l'Université, Montréal et le Québec comme centres d'enseignement, de recherche, d'innovation et de collaboration d'ordre mondial.

Nouveaux programmes internationaux 2012-2013 :

- **Brésil : Science sans frontières** – Concordia a accueilli 67 étudiants brésiliens de 1er cycle en 2012-2013, soit plus que toute autre université québécoise. Science sans frontières est un vaste programme de bourses, principalement financé par le gouvernement fédéral du Brésil. Ce programme vise à consolider et à développer l'enseignement brésilien dans les secteurs de la science, de la technologie, de l'innovation et de la concurrence, en offrant des possibilités d'études internationales aux étudiants de 1er cycle et des cycles supérieurs ainsi qu'aux chercheurs. Il est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Science et de la Technologie du Brésil, grâce à leur agence subventionnaire respective : CAPES et CNP. Son objectif ultime est d'envoyer 100 000 étudiants et chercheurs brésiliens dans les meilleures universités du monde entier jusqu'en 2014.
- **États-Unis : The Washington Centre** – Vingt-trois étudiants de 1er cycle et des cycles supérieurs de l'Université ont officiellement suivi des cours crédités au Washington Centre for Academic Seminars and Internships pendant leur programme d'études. Grâce aux services offerts par le centre, Concordia a fourni à ces étudiants, issus de disciplines diverses, un soutien financier et pédagogique. Ils ont ainsi pu participer à des activités de formation professionnelle et à des stages dans une gamme variée d'organismes sans but lucratif, d'entreprises et d'agences gouvernementales américaines et internationales dans la grande région de Washington.
- **International : stages de l'Institut de conception et d'innovation aérospatiales de Concordia** – En 2012-2013, quatre étudiants de 1er cycle en génies mécanique et industriel ont effectué des stages liés au génie aérospatial en Belgique, en France, en Allemagne et en Israël. Concordia, en collaboration avec les organismes d'accueil à l'étranger, a pu fournir aux étudiants un soutien pédagogique et financier afin qu'ils participent à ces programmes.
- **International : Bourse de mobilité pour étudiants des cycles supérieurs** – Concordia souhaitait encourager et développer les compétences en recherche de ses étudiants des cycles supérieurs. C'est pourquoi elle a commencé à offrir des services de soutien ainsi qu'une bourse de mobilité unique pour les étudiants des cycles supérieurs, destinée à les aider dans leurs projets internationaux en lien direct avec les exigences de leur diplôme. Au cours de la première année du programme, 18 étudiants des cycles supérieurs, provenant des quatre facultés de l'Université, ont pris part à des projets dans dix pays. Jusqu'à présent, les demandes pour les trimestres d'été et d'automne 2013 ont dépassé le nombre de participants de la première année.
- **Allemagne : école de terrain du Collège Loyola pour la diversité et la durabilité** – À la Fulda University, sept étudiants de l'Université ont participé à un programme d'études théoriques et pratiques à l'étranger, encadré par Rosemarie Schade, professeure à Concordia. Pendant le premier mois en Allemagne, les étudiants ont suivi des cours donnés par la Pre Schade au sujet des pratiques commerciales durables de ce pays. Le mois suivant, ils ont réalisé un stage dans des entreprises de la région de Fulda.

Mission internationale

- Brésil : délégation des universités canadiennes AUCC/BCEI – En mai 2013, Concordia a participé à une délégation de quatorze universités canadiennes, qui s'est rendue au Brésil afin de rencontrer des agences de recherche subventionnaires dans les états de São Paulo et de Pernambuco. Elle a également assisté au colloque de la FAUBAI, l'organisme principal du Brésil pour la promotion de l'enseignement international. La délégation avait pour objectif de promouvoir le Canada comme étant un pays de premier choix pour la collaboration internationale en recherche et pour les étudiants du programme Science sans frontières.

Délégations et visites à Concordia

- Amérique latine : délégation des futurs dirigeants des Amériques – En novembre 2012, Concordia a accueilli les représentants d'environ vingt universités d'Amérique latine. L'objectif premier de leur visite consistait à déterminer des secteurs d'intérêt communs pour des collaborations universitaires et de recherche.
- Brésil : gouvernement du Brésil – En mai 2013, Concordia a reçu une petite délégation de décideurs du gouvernement brésilien, responsables du programme Science sans frontières. Cette visite se voulait un suivi des Brésiliens, qu'ils soient étudiants ou en stage au Québec, dans le cadre de la première année du programme. Elle leur a permis de rencontrer des représentants des autres universités montréalaises, des représentants du Bureau canadien de l'éducation internationale ainsi que des étudiants brésiliens au Québec.
- Chine : visite du ministère de l'Éducation de Liaoning – En août 2013, une délégation d'environ quinze vice-recteurs d'établissements d'enseignement supérieur de la province de Liaoning, en Chine, ont visité Concordia. Les délégués et les membres de l'Université ont partagé leurs forces pédagogiques et de recherche et ont discuté d'une possible collaboration dans des secteurs d'intérêt communs.

Projets de collaboration et d'innovation entre professeurs

- Kenya : Shanzu Teaching College – Concordia et son Département des sciences de l'éducation ont officiellement lancé un protocole d'entente de collaboration institutionnelle avec le Shanzu Technical College. Le protocole porte sur le partage de technologies élaborées à Concordia et sur la méthodologie nécessaire à la formation des futurs enseignants au Kenya.
- Namibie : University of Namibia – Concordia et son Département des sciences de l'éducation ont signé une entente de collaboration de deux ans avec l'University of Namibia pour développer la mobilité de recherche des professeurs et des étudiants des cycles supérieurs, plus particulièrement au sujet de l'enseignement de la littérature en Afrique subsaharienne.
- Irak : ministère de l'Enseignement supérieur – Pendant quatre semaines en octobre et novembre 2012, Concordia a accueilli dix professeurs provenant de huit universités irakiennes dans le cadre d'un séminaire de formation sur les pratiques et la méthodologie de recherche, et la gouvernance universitaire.

Nouvelles ententes de collaboration interinstitutionnelle

En 2012-2013, Concordia a signé de nouvelles ententes de collaboration avec des universités dans les pays suivants, portant ainsi son nombre total d'ententes de collaboration bilatérales et de la CREPUQ à 150 dans 35 pays. Ces ententes poursuivent deux objectifs principaux : mobilité et collaboration des professeurs, et échanges étudiants.

- Argentine : Universidad Nacional de Cordoba
- Brésil : Grupo IBMEC Educacional, Instituto Tecnológico de Aeronáutica et Universidade Federal de Santa Maria
- Danemark : Copenhagen School of Business
- Grande-Bretagne : Metropolitan University of Leeds
- États-Unis : University of New Mexico

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le cadre stratégique de l'Université Concordia – Viser toujours plus haut, toujours plus loin (« Reaching Up, Reaching Out ») –, adopté par le conseil d'administration en juin 2009, comporte plus de 30 propositions ayant pour but d'apporter des changements concrets. Il comprend également des plans de réalisation des objectifs pédagogiques et financiers, ainsi que des objectifs en matière de ressources humaines et d'infrastructures.

De plus, le document décline trois grands objectifs stratégiques :

- l'excellence de l'enseignement et de la recherche;
- une expérience étudiante hors pair; et
- l'engagement communautaire et la responsabilité sociale.

À cela s'ajoutent deux objectifs complémentaires :

- appliquer les meilleures pratiques en administration; et
- communiquer notre succès.

Au cours des deux dernières années, Concordia a déployé des efforts considérables pour que toute activité qui s'y déroule reflète les principes directeurs de son cadre stratégique. Elle a par conséquent pris le temps de bien informer la communauté interne sur son plan, initiative qui a grandement porté ses fruits. L'Université a enregistré une multitude de résultats tangibles et profitables tant pour sa communauté que pour ses partenaires.

PREMIER ENGAGEMENT STRATÉGIQUE

L'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

RECHERCHE ET CRÉATION

La création et la diffusion des connaissances sont au cœur même de toute université : sans un vaste éventail de recherches originales, d'activités de création et d'échanges culturels et intellectuels, il n'y aurait pas beaucoup de nouveautés à enseigner.

Priorités stratégiques :

- promouvoir la recherche originale de la plus haute qualité; et
- encourager, s'il y a lieu, le travail qui est relié aux besoins de la société et aux aspirations de nos étudiants.

Réalisations en 2012-2013

Nomination de six nouvelles chaires de recherche de l'Université Concordia (CURC) et renouvellement de cinq autres; reconduction de trois chaires dotées. Sélection des six nouvelles CURC parmi les 69 lettres de motivation soumises aux facultés l'an dernier, à la suite d'un appel de propositions.

Trois des 23 prestigieuses bourses de recherche postdoctorales Banting (de 70 000 \$/année, renouvelable) décernées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ont été remises à des chercheurs recrutés par Concordia à la Faculté des arts et des sciences, aux Beaux-arts et à l'École de gestion John-Molson (ÉGJM).

Le réseau de recherche sur les bâtiments solaires, dirigé par Andreas Athienitis, professeur en génie du bâtiment, civil et environnemental, est l'un des huit lauréats du Prix partenariat de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec. Le partenariat entre M. Athienitis, Hydro-Québec, Ressources naturelles Canada, Régulvar Inc., Murs EcoTerra et le CRSNG a fait l'objet d'éloges et a été cité comme modèle de recherche collaborative entre le monde universitaire et le secteur industriel.

Des chercheurs de la Faculté des arts et des sciences, des Beaux-arts et de l'ÉGJM de Concordia se classent au 2e rang des universités canadiennes en ce qui concerne les subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

L'Association des diplômés de l'Université Concordia a lancé une campagne dans les médias de langue française pour promouvoir la recherche et l'innovation à Concordia.

Grâce au programme GradProskills de Concordia, l'initiative Soutenance de thèse en trois minutes (3MT) a été présentée pour la première fois au Québec à l'occasion du Congrès annuel de l'ACFAS. 3MT permet aux étudiants de perfectionner leurs aptitudes à l'étude, à la présentation et à la communication de leur recherche, et d'exposer leur création au grand public. Des étudiants de toute la province, y compris ceux de Concordia, ont inauguré cet événement qui a connu un succès retentissant.

Les travaux de planification et de conception du projet de 25 M\$ pour la rénovation de la bibliothèque Webster ont débuté. Le projet comporte quatre phases étalées entre 2013 et 2016.

La famille Birks et la Fondation de la famille Birks ont donné 150 000 \$ pour soutenir le libre accès aux bibliothèques de l'Université Concordia.

Concordia s'est abonnée à Scopus, une grande base de données de résumés et citations de publications à comité de lecture. Elle contient quelque 49 millions d'entrées traitant de 20 500 titres et venant de 5 000 maisons d'édition, et comprend de nombreux outils de suivi, d'analyse et de visualisation de recherches.

Des changements importants ont été apportés pour améliorer l'accès aux ressources documentaires de nos bibliothèques pour les étudiants, le personnel et le corps professoral grâce à la collaboration entre les bibliothèques, le Centre de services d'enseignement et d'apprentissage (CSEA) et le Service des technologies de l'information et de l'enseignement (IITS). Parmi les innovations, soulignons la procédure simplifiée d'accès aux ressources documentaires, les liens aux ressources documentaires par le système de gestion de cours de l'Université et la mise au point d'une nouvelle plateforme de recherche simplifiée.

Dans le QS Global 200 Business Schools Report, l'ÉGJM figure au 51^e rang mondial des établissements du genre les plus prisés par les recruteurs de titulaires de MBA.

Le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie a consenti à la Faculté de génie et d'informatique (ENCS) six ans d'agrément pour ses sept programmes de premier cycle. Il s'agit d'un fait sans précédent à Concordia, voire rare dans de nombreuses grandes écoles de génie.

Concordia est la première université canadienne à se joindre à l'Université Ouverte des Humanités (UOH), un réseau international d'universités de langue française qui offre un accès en ligne à des ressources pédagogiques.

Le cabinet de relations publiques NATIONAL s'est engagé à mener une campagne pour recueillir 500 000 \$ afin de financer le Centre d'excellence Luc-Beaugregard de recherche en communications à l'ÉGJM. Le centre facilitera les échanges entre spécialistes du marketing et de la communication stratégique et intervenants économiques de ces secteurs d'activité.

À l'Université Concordia, le programme de science actuarielle du Département de mathématiques et de statistique a été reconnu comme Centre d'excellence en actuariat (CAE) par la Society of Actuaries (SOA), organisme professionnel international d'enseignement et de recherche qui promeut les connaissances et la spécialité de l'actuariat. Le programme a répondu à huit des critères relatifs au diplôme, aux études, au corps professoral, au calibre et au nombre des diplômés, à l'intégration, aux liens avec différents secteurs d'activité et à la recherche/qualité d'enseignement. Ces critères lui ont valu l'appellation CAE pour cinq ans.

Le 11^e Colloque international de l'Association for Language Awareness a eu lieu à Concordia en juillet 2012. À cette occasion, 230 chercheurs, enseignants, étudiants et membres du public se sont réunis pour se pencher sur les langues et les cultures et la façon dont elles se manifestent dans nos sociétés.

Le concours d'étude de cas du MBA 2013 a connu le taux le plus élevé de participation internationale de tous les temps, avec 36 équipes, représentant des écoles de 14 pays. À part les 12 universités canadiennes, sept écoles américaines y ont participé, ainsi que 17 écoles d'autres pays.

eConcordia a dispensé un cours jugé le meilleur dans la catégorie apprentissage électronique lors de la remise annuelle des nextMEDIA Digi Awards, qui récompensent les intervenants les plus novateurs du milieu des médias numériques au Canada. Le cours en ligne primé, intitulé Montreal: Evolution through Architecture and Urbanism, a été élaboré en 2011 par Jean Bélisle, professeur émérite d'histoire de l'art à la retraite, en collaboration avec eConcordia.

Une fois de plus, des étudiants de la Faculté de génie et d'informatique ont fait preuve d'excellence dans la compétition québécoise d'ingénierie. Une équipe a remporté la première place dans la catégorie Communication scientifique et une autre est arrivée troisième en conceptions juniors, lors du concours tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Après leur victoire au Défi canadien de la conception de satellites, les membres du Club spatial de Concordia, association étudiante en génie astronautique appartenant à la Faculté de génie et d'informatique, ont été honorés pour leurs réalisations.

Le colloque e.SCAPE a eu lieu en avril 2013 dans divers endroits du campus Sir-George-Williams. Membres du corps professoral et du personnel, et étudiants étaient invités à découvrir dans quelle mesure la technologie peut devenir un catalyseur de nouvelles formes d'apprentissage branché, entraînant ainsi des possibilités d'interaction plus vastes et plus profondes entre les étudiants et les professeurs, en classe et en ligne : trois jours d'exposés, d'ateliers et de démonstrations.

Succès en matière de financement

Établissement d'un fonds de démarrage PERFORM, grâce à un financement de 100 000 \$ octroyés à 13 études de recherche, en plus de dons en nature estimés à 345 000 \$ sous forme de services de recherche, utilisation de matériel et assistance technique.

La recherche contractuelle a atteint 5,3 M\$ — une hausse d'environ 683 000 \$ par rapport à 2010-2011.

Des subventions totalisant 3 695 677 \$ ont été accordées à des chercheurs de Concordia, les professeurs Karen Li (Psychologie), Jennifer McGrath (Psychologie), Geneviève Rail (Simone de Beauvoir) et Michael Sacher (Biologie). Au printemps 2012, lors du concours des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), Jennifer McGrath a mérité le prix le plus élevé du concours; le taux de réussite de Concordia a dépassé la moyenne nationale.

En mai 2012, 3,4 M\$ ont été octroyés à M. Suong Van Hoa, titulaire de la chaire de recherche industrielle en fabrication automatisée de composites du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Cette subvention du CRSNG provient de fonds fournis par des partenaires industriels, soit Bombardier Aéronautique, Bell Helicopter Textron Canada Ltd., Composites Atlantic, Delastek Ltd. et Emergia Aérospatiale. Le programme de recherche du professeur Hoa s'étale sur cinq ans et vise la mise au point de matériaux composites à usage industriel, à l'aide d'une technique de fabrication appelée positionnement automatique de fibres (PAF). Grâce à ce financement, Concordia demeurera au premier rang de l'enseignement et de la recherche en aérospatiale.

En juin 2012, le CRSNG annonçait un octroi de 1,64 M\$ à Concordia dans le cadre de son programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche, afin d'appuyer la recherche et la formation menées à l'Institut pour l'eau, l'énergie et les systèmes durables de Concordia.

Jean-Philippe Gouin, professeur adjoint en psychologie, et Sylvia Santosa, professeure adjointe en sciences de l'exercice, sont désormais chacun titulaire d'une chaire de recherche du Canada (CRC) qui leur vaut 1 million de dollars pour financer les recherches en stress chronique et en nutrition.

Quatre bourses Vanier ont été décernées à des étudiants : une, des IRSC, une du CRSH et deux du NSERC. Les bourses Vanier s'élèvent à 50 000 \$ par année pendant trois ans.

DEUXIÈME ENGAGEMENT STRATÉGIQUE

UNE EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE HORS PAIR

Nous nous engageons à procurer à nos étudiants une expérience aussi enrichissante et gratifiante que possible, tant sur le plan universitaire que dans d'autres dimensions de leur vie.

Priorités stratégiques :

- lancer à nos étudiants un défi d'excellence universitaire;
- favoriser un apprentissage actif et coopératif;
- encourager l'interaction entre les étudiants et les professeurs;
- offrir un cadre pédagogique enrichissant; et
- créer un milieu universitaire favorable.

Réalisations en 2012-2013

L'Institut d'enseignement coopératif a vu son mandat renouvelé à titre d'agent d'exécution auprès d'Industrie Canada pour 2012-2013, pour 30 projets s'élevant à 200 000\$.

Concordia a accueilli une séance d'information pour « The Next 36 » – une initiative nationale visant à accroître la prospérité du Canada en stimulant la prochaine génération canadienne d'entrepreneurs influents. Chaque année, 36 étudiants prometteurs du premier cycle sont sélectionnés pour monter une affaire. Pendant huit mois, les étudiants bénéficient de mentorat de la part des plus grands chefs d'entreprise du Canada, de 80 000 \$ provenant d'importantes sociétés de capital-risque, d'une vaste gamme de ressources en nature et d'enseignement universitaire par des professeurs de renommée mondiale.

L'expansion de la résidence des Sœurs Grises permettra à Concordia d'y loger 355 autres étudiants et jusqu'à 600 aires d'étude en groupe ou individuelles.

Oui Can Help!, la campagne de francisation novatrice de Concordia a reçu une subvention de 71 250 \$ de l'Office québécois de la langue française. Grâce à cette injection de fonds, Oui Can Help! peut continuer à prendre de l'expansion et à poursuivre son programme de bourses, ses groupes de conversation française et ses ateliers d'orientation professionnelle.

TROISIÈME ENGAGEMENT STRATÉGIQUE

L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

Nous nous sommes toujours enorgueillis de la profondeur et de l'ampleur de notre engagement communautaire, tant à l'échelle locale que nationale, voire internationale. Cette tradition s'inscrit au cœur même de la philosophie de Concordia.

Priorités stratégiques :

- promouvoir la durabilité de l'environnement et l'adoption d'une politique des quatre R (repenser, réduire, recycler et réutiliser);
- procurer à nos étudiants des occasions de s'engager sur le plan communautaire, que ce soit à Montréal, dans le reste du Canada ou à l'étranger; et
- intégrer la responsabilité sociale dans notre formation et proposer des activités communautaires concomitantes.

Réalisations en 2012-2013

Les travaux sur le boulevard De Maisonneuve, entre Bishop et Saint-Mathieu, pour aménager des trottoirs plus larges, une piste cyclable, et la réfection des surfaces sont terminés depuis octobre 2012. Ces travaux s'insèrent dans le projet Quartier Concordia évalué à 2,7 M\$.

Un protocole d'entente a été signé avec la Fondation Sauvé pour accueillir leurs boursiers à Concordia. Grâce à ce nouveau partenariat, les boursiers peuvent désormais profiter de mentorat avec des professeurs de Concordia, suivre des cours libres et participer à des séminaires de compétences universitaires et professionnelles (GradProSkills). L'entente aidera à outiller les futurs dirigeants à relever les défis mondiaux dans leurs propres collectivités et pays, en plus de parfaire leurs aptitudes à laisser leur marque et à bâtir un avenir meilleur.

Pour la quatrième année consécutive, l'Université Concordia est l'un des partenaires du Festival international du Film sur l'art (FIFA). La 31^e édition a eu lieu en mars 2013.

Avec sa Faculté des beaux-arts et son École de cinéma Mel-Hoppenheim, la réputation de l'université en matière d'art et de culture est rehaussée par son association au FIFA.

Organisée conjointement avec le Centre Culturel de Pointe-Claire en novembre, l'édition 2012 d'Exposcience a attiré plus de 1 500 visiteurs.

Le programme d'agrément professionnel en placements durables (PAPPD) compte son premier groupe de diplômés. Le PAPPD dispense en ligne une formation de base en durabilité à des professionnels en placements.

La réfection de l'aréna Loyola (6,5 M\$) – 3,5 M\$ en subvention du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités a été approuvé par Québec. Le système de réfrigération à l'ammoniac a été remplacé par un système au dioxyde de carbone (CO₂). Ce projet de rénovation représente une économie annuelle de 40 000 \$ par an en énergie et en frais de maintenance. En outre, avec le système au CO₂ l'aréna peut rester ouvert pendant 11 mois de l'année, par rapport à 8 mois avec l'ancien système à l'ammoniac.

Deux édifices de Concordia ont reçu la certification LEED du Conseil du bâtiment durable du Canada. Le Centre PERFORM et le pavillon MB (École de gestion John-Molson) ont eu respectivement les

certifications or et argent. Par ailleurs, pour la quinzième année consécutive, Concordia a surpassé les six autres grandes universités dans la catégorie de la plus faible consommation d'énergie par mètre carré.

L'évaluation STARS 2012 s'est bien déroulée et l'université a obtenu une cote argent. Cet accomplissement témoigne de l'engagement de notre université envers la durabilité et le leadership. Ainsi, Concordia peut fixer son attention sur la multiplication des pratiques durables au sein de l'université.

Le Programme Ambassadeurs du développement durable a terminé son évaluation des activités d'Hospitalité Concordia et a élaboré un document de recommandations visant l'amélioration de la performance en matière de durabilité lors d'événements sur nos campus. Le Programme aide maintenant à mettre en œuvre ces recommandations.

PREMIER OBJECTIF COMPLÉMENTAIRE

APPLIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES EN ADMINISTRATION

Nos pratiques administratives doivent être efficaces, transparentes et conséquentes avec notre mission principale. En adhérant à des principes de bonne gouvernance et de responsabilisation, nous entendons donner un exemple probant de gestion saine, efficace et collégiale.

Priorités stratégiques :

- mettre en place un processus budgétaire conséquent;
- privilégier une culture des ressources humaines fondée sur la confiance;
- assurer une gestion efficace, transparente et responsable;
- clarifier les rôles et les responsabilités des participants dans tous les organes directeurs; et
- communiquer les décisions avec clarté et efficacité.

Réalisations en 2012-2013

Les recommandations du rapport du comité externe d'examen de la gouvernance ont été mises en œuvre à 99 %.

En cours : évaluation approfondie du système bicaméral à Concordia dans le but de renforcer la gouvernance

DEUXIÈME OBJECTIF COMPLÉMENTAIRE

COMMUNIQUER NOTRE SUCCÈS

Nous visons à communiquer efficacement le succès de Concordia tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université.

Priorités stratégiques :

- favoriser les activités et les réalisations qui servent l'atteinte du présent objectif; et
- promouvoir notre cadre stratégique et ses orientations.

Réalisations en 2012-2013

La couverture médiatique de l'université à travers le Canada s'est accrue de 44% depuis 2009. Cette croissance est soutenue en grande partie par la croissance de la couverture médiatique qui est consacrée à la recherche et aux découvertes des chercheurs et chercheuses de Concordia.

La couverture médiatique de l'université à l'extérieur du Canada a aussi connue une croissance considérable, 30 pour-cent depuis 2011. Dans les médias internationaux, c'est principalement la recherche réalisée à Concordia qui attire l'intérêt des médias puisqu'elle compte pour 80% de la couverture internationale.

Lors de l'année 2012 – 2013, 43 articles d'opinion de professeurs de Concordia ont été publiés.

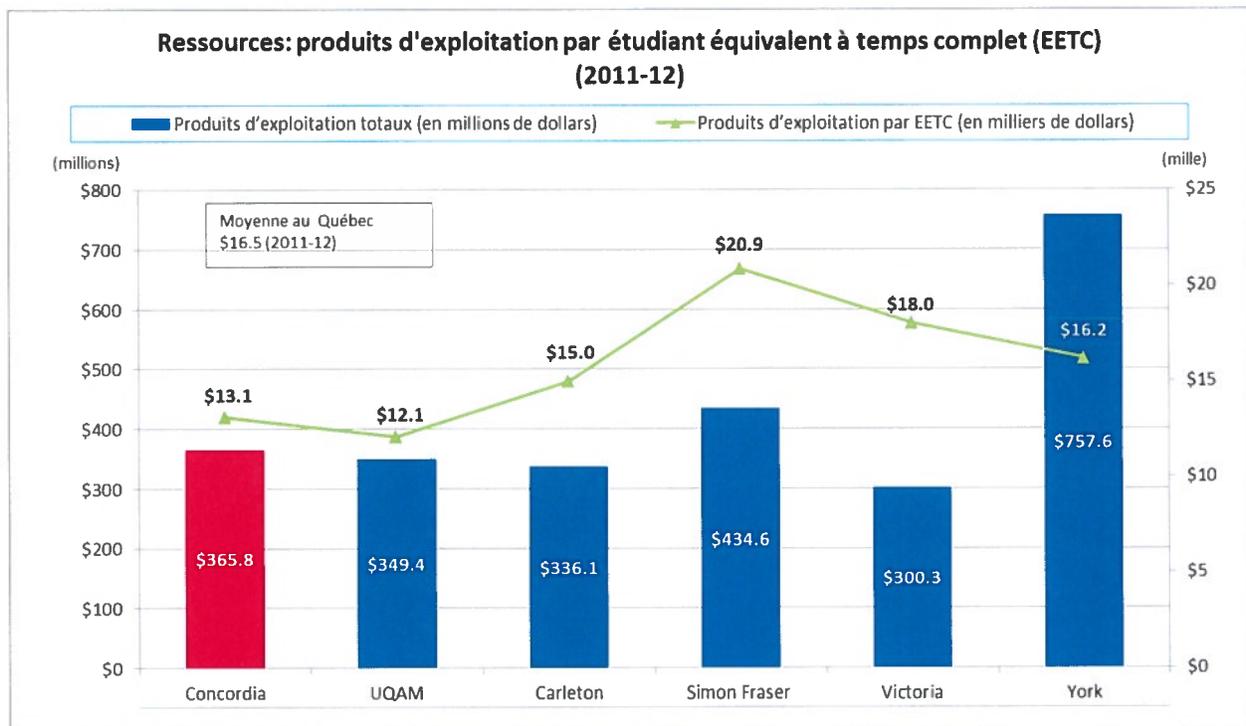
Des partenariats avec Le Devoir, le Globe and Mail et l'Ottawa Life Magazine ont permis à nos chercheurs et à nos professeurs de se faire connaître dans le pays tout entier.

CONCURRENCE ET COMPARAISON

Nos concurrents en ce qui a trait aux étudiants de 1er, 2e et 3e cycles se situent à l'échelle locale, nationale et internationale. Pour obtenir une idée la plus fidèle possible de la façon dont nous nous comparons aux autres universités canadiennes, il faut nous mettre en parallèle avec les universités dites généralistes, qui proposent une vaste gamme de programmes, tous cycles confondus. Parmi les l'Université de Victoria et l'Université York.

Lorsque c'était possible, nous nous sommes comparés aux autres universités québécoises comme l'indiquent les tableaux.

Selon la plus récente information disponible à l'Association canadienne du personnel administratif universitaire et à l'Association des universités et collèges du Canada, Concordia reçoit moins de ressources de fonctionnement par étudiant à temps plein que les universités auxquelles elle se compare à l'extérieur du Québec et se situe sous la moyenne des universités québécoises.



Cheminement des étudiants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat - Temps Plein

UNIVERSITÉ CONCORDIA - Nouveaux inscrits à l'automne 2006 et statut à l'automne 2013

Niveau / Secteur disc.	Nombre d'étudiants admis à l'automne 2006	Statut de la cohorte en nombre			Statut de la cohorte en %				Durée moyenne des études (années) - moins de 100 crédits
		Nombre de diplômés	Nombre d'abandons	Nombre d'étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2013	Taux de diplomation	Taux d'abandon	% des étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2013	Taux global de rétention ('Diplômés' et 'Poursuivant les études' après 6 ans)	
Baccalauréat									
3 Sciences pures	229	169	57	3	73.8%	24.9%	1.3%	75.1%	3.8
4 Sciences appliquées	277	196	70	11	70.8%	25.3%	4.0%	74.7%	4.1
5 Sciences sociales	914	663	234	17	72.5%	25.6%	1.9%	74.4%	3.9
6 Sciences de l'éducation	105	73	28	4	69.5%	26.7%	3.8%	73.3%	3.8
7 Administration	519	434	81	4	83.6%	15.6%	0.8%	84.4%	3.9
8 Beaux-Arts	345	257	82	6	74.5%	23.8%	1.7%	76.2%	3.7
9 Lettres	230	150	68	12	65.2%	29.6%	5.2%	70.4%	3.8
Sous-Total 1er c.	2,619	1,942	620	57	74.2%	23.7%	2.2%	76.3%	
Maîtrise									
3 Sciences pures	31	27	3	1	87.1%	9.7%	3.2%	90.3%	3.0
4 Sciences appliquées	245	214	28	3	87.3%	11.4%	1.2%	88.6%	2.9
5 Sciences sociales	97	79	17	1	81.4%	17.5%	1.0%	82.5%	3.0
6 Sciences de l'éducation	26	20	6	-	76.9%	23.1%	-	76.9%	2.7
7 Administration	133	119	11	3	89.5%	8.3%	2.3%	91.7%	2.9
8 Beaux-Arts	66	58	6	2	87.9%	9.1%	3.0%	90.9%	3.2
9 Lettres	36	31	5	-	86.1%	13.9%	-	86.1%	3.3
Sous-Total 2e c.	634	548	76	10	86.4%	12.0%	1.6%	88.0%	
Doctorat									
3 Sciences pures	10	7	2	1	70.0%	20.0%	10.0%	80.0%	4.7
4 Sciences appliquées	58	40	12	6	69.0%	20.7%	10.3%	79.3%	5.1
5 Sciences sociales	41	23	7	11	56.1%	17.1%	26.8%	82.9%	5.8
6 Sciences de l'éducation	6	2	2	2	33.3%	33.3%	33.3%	66.7%	6.0
7 Administration	13	5	2	6	38.5%	15.4%	46.2%	84.6%	6.3
8 Beaux-Arts	11	6	-	5	54.5%	-	45.5%	100.0%	6.2
9 Lettres	-	-	-	-	-	-	-	-	0.0
Sous-Total 3e c.	139	83	25	31	59.7%	18.0%	22.3%	82.0%	
Total, 1er, 2e, 3e c.	3,392	2,573	721	98	75.9%	21.3%	2.9%	78.7%	

Cheminement des étudiants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat - Temps Partiel

UNIVERSITÉ CONCORDIA - Nouveaux inscrits à l'automne 2006 et statut à l'automne 2013

Niveau / Secteur disc.	Nombre d'étudiants admis à l'automne 2006	Statut de la cohorte en nombre			Statut de la cohorte en %				Durée moyenne des études (nombre d'années) - moins de 100 crédits
		Nombre de diplômés	Nombre d'abandons	Nombre d'étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2013	Taux de diplomation	Taux d'abandon	% des étudiants poursuivant leurs études à l'automne 2013	Taux global de rétention ('Diplômés' et 'Poursuivant les études' après 6 ans)	
Baccalauréat									
3 Sciences pures	128	57	48	23	44.5%	37.5%	18.0%	62.5%	4.5
4 Sciences appliquées	206	84	93	29	40.8%	45.1%	14.1%	54.9%	4.9
5 Sciences sociales	802	357	340	105	44.5%	42.4%	13.1%	57.6%	4.8
6 Sciences de l'éducation	76	40	25	11	52.6%	32.9%	14.5%	67.1%	4.8
7 Administration	340	197	99	44	57.9%	29.1%	12.9%	70.9%	4.7
8 Beaux-Arts	311	166	111	34	53.4%	35.7%	10.9%	64.3%	4.7
9 Lettres	183	79	79	25	43.2%	43.2%	13.7%	56.8%	4.7
Sous-Total 1er c.	2,046	980	795	271	47.9%	38.9%	13.2%	61.1%	
Maîtrise									
3 Sciences pures	1	1	-	-	-	-	-	-	3.5
4 Sciences appliquées	44	30	14	-	68.2%	31.8%	-	68.2%	3.8
5 Sciences sociales	53	43	6	4	81.1%	11.3%	7.5%	88.7%	3.3
6 Sciences de l'éducation	31	23	8	-	74.2%	25.8%	-	74.2%	4.1
7 Administration	42	31	10	1	73.8%	23.8%	2.4%	76.2%	3.7
8 Beaux-Arts	37	32	5	-	86.5%	13.5%	-	86.5%	3.9
9 Lettres	16	13	3	-	81.3%	18.8%	-	81.3%	3.8
Sous-Total 2e c.	224	173	46	5	77.2%	20.5%	2.2%	79.5%	
Doctorat									
3 Sciences pures	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Sciences appliquées	1	1	-	-	-	-	-	-	6.0
5 Sciences sociales	1	-	-	1	-	-	-	-	-
6 Sciences de l'éducation	1	-	-	1	-	-	100.0%	100.0%	-
7 Administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 Beaux-Arts	1	-	-	1	-	-	-	-	-
9 Lettres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Total 3e c.	4	1	-	3	25.0%	-	75.0%	100.0%	
Total, 1er, 2e, 3e c.	2,274	1,154	841	279	50.7%	37.0%	12.3%	63.0%	

Nom de l'établissement : Université Concordia		Date : 30 octobre 2013										Page 1 de 5						
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions										III. Remarques						
INDICATEURS		Année																
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013											
Unité																		
Clientèle étudiante																		
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EETP)	25748	26092	27268	28118	28566	29066											
2	Effectif étudiant en nombre absolu	32596	32885	34047	35088	35832	36408											
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	17299	17653	18889	19520	19901	20374											
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	10162	10120	9897	9948	10223	10196											
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	5135	4912	5261	5620	5708	5836											
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	15,8%	15,0%	15,5%	16,0%	15,9%	16,0%											
7	Effectif étudiant étranger	3619	3603	3813	4106	4366	5074											
8	Effectif étudiant étranger	11,1%	11,0%	11,2%	11,7%	12,2%	13,9%											
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	110	101	119	128	121	129											
10	Stagiaires postdoctoraux	18	40	60	71	82	79											
11	Résidents en médecine	sans objet																
Professeurs																		
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	153	152	142	132	105	110											
13	Nombre de professeurs (total)	907	926	943	944	959	976											
14	Nombre de professeurs réguliers	767	792	799	778	784	786											
15	Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	140	134	144	166	175	180											
16	Nombre de chargés de cours	1052	1035	1015	1030	1025	1042											
17	Nombre moyen de cours par professeur	4,7	4,7	4,6	5,0	4,7	4,6											
18	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	2,2	2,1	2,0	1,9	2,0	2,0											
19	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	19,1	19,1	20,0	20,7	20,8	20,9											
20	Ratio EETP / professeur	5,7	5,3	5,6	6,0	6,0	6,0											
21	Cours donnés par les professeurs	28,4	28,2	29,9	29,8	29,6	29,8											
22	Cours donnés par les chargés de cours	56,9%	59,2%	61,1%	63,5%	63,6%	63,0%											
23	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	43,1%	40,8%	38,9%	36,5%	36,4%	37,0%											
												2007	2008	2009	2010	2011	2012	
												2272	2140	2042	1971	2055	2103	
												293482	296879	298505	289283	294495	304965	
												4397	4536	4582	4710	4510	4469	
												427078	441999	477560	503927	513474	518324	
												1052	1035	1015	1030	1025	1042	
												720680	736878	778095	793210	807968	823269	
												Num sec'ns P-T fac						823269
												Stud cred P-T fac						
												Num sec'ns F-T fac						
												Stud cred F-T fac						
												Num Chg-Cours						
												Student credits total						

Nom de l'établissement : Université Concordia										Date : 30 octobre 2013		Page 2 de 5								
I. Éléments d'information										II. Observations et prévisions				III. Remarques						
INDICATEURS										Année				2012-2013						
Unité										2008-2009				2011-2012						
Recherche										2007-2008				2010-2011						
M\$										2009-2010				2012-2013						
23	Subventions d'infrastructure de la FCI										2,526,706.00 \$	1,318,237.00 \$	7,819,101.00 \$	4,179,951.00 \$	2,731,815.00 \$	1,262,650.00 \$	Revenus d'infrastructure de la FCI: Les montants indiqués sont les montants totaux reçus (selon le rapport financier final) pour les projets complétés, et les montants indiqués à la convention de subvention pour les projets en cours. Le montant indiqué pour une année représente la valeur totale du projet FCI (incluant subventions FCI, MELS, et le 20% restant de contribution). La date de signature de la convention de subvention est utilisée pour déterminer l'année d'un projet. Les projets où Concordia n'est pas l'établissement hôte ne sont pas inclus.			
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI										275,063.00 \$	158,576.00 \$	860,599.00 \$	497,001.00 \$	290,208.00 \$	107,276.00 \$	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI): Les montants sont comptabilisés par année selon la date de versement. Les montants pour les années 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 ont été ajoutés au tableau.			
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)										26,205,773.57 \$	28,623,566.00 \$	26,869,273.83 \$	28,089,561.47 \$	34,452,294.04 \$	30,104,053.93 \$	ABIP Program began April 2009 and is cost incurred			
26	Contrats de recherche										8,185,438.24 \$	3,899,133.00 \$	5,285,252.57 \$	3,647,736.55 \$	4,445,653.96 \$	5,243,125.72 \$	Frais indirects de recherche: Les montants comprennent les subventions de frais indirects provinciales et fédérales, de même que le supplément fédéral.			
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)										5,462,015.00 \$	5,804,910.00 \$	5,412,467.00 \$	5,962,934.00 \$	6,314,862.00 \$	6,824,060.00 \$	Frais indirects de recherche: Les montants comprennent les frais indirects provenant des autres sources que provinciales et fédérales.			
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur										\$	\$	813,332.33 \$	756,141.17 \$	517,382.84 \$	1,034,279.67 \$	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI			
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI										\$	75,202.08 \$	92,105.13 \$	82,190.50 \$	92,923.58 \$	82,084.60 \$	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI: L'année 2009-2010 l'Université Concordia a reçu un montant pour un projet soumis lors d'un concours majeur de la FCI, d'où les revenus moyens par professeurs sont plus élevés.			
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche										418,101.00 \$	659,119.00 \$	1,117,014.00 \$	696,659.00 \$	273,182.00 \$	252,510.00 \$	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI			
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche										59,423.52 \$	64,322.62 \$	62,486.68 \$	65,476.83 \$	78,656.21 \$	67,801.92 \$	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI			
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche										167,174.01 \$	88,616.66 \$	139,085.59 \$	77,611.42 \$	96,644.65 \$	113,880.99 \$	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI: Il s'agit ici du nombre de projets FCI pendant l'année en question.			
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI										444	450	434	437	448	446				
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche										7	2	7	6	10	5				
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche										441	445	430	429	438	444				
29	Part de la recherche contractuelle										37	44	36	47	46	46				
28-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$										18%	12%	13%	10%	11%	14%				
28-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche										8%	10%	9%	11%	10%	10%				
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)										907	926	943	944	959	976				
Total Research Revenues										42,727,494.99 \$	40,705,479.50 \$	47,060,025.73 \$	43,133,325.19 \$	48,752,406.84 \$	44,575,345.32 \$					

Nom de l'établissement : Université Concordia											Date :30 octobre 2013		Page 3 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions										III. Remarques		
INDICATEURS		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au												
Unité		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012		
Réussite des études de baccalauréat														
31	Persévérance après 1 an	%	86.5	85.4	86.2	85.2	86.7	86.8	86.4	84.8	83.4	84.2	83.9	
32	Diplomation après 6 ans	%	73.9	72.9	72.4	72.2	74	73.2	70.2	56.5	18.9	2.2	0.1	
Diplomation par secteur au baccalauréat														
33	Santé (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	62.4	61.3	58	60.6	57.1	57.5	48.9	34.8	8.6	0.5	0	
	a) Temps plein	%	73.4	70	67.5	72	70.7	70.9	60.6	48.3	13.5	0.7	0	
	b) Temps partiel	%	48.4	49.7	46.9	45.5	38.7	38.5	27.2	12.3	1.1	0	0	
35	Sciences sociales (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
36	Éducation (total)	%	73.6	66.8	66.4	68.5	61.2	65.4	55.9	41.8	13.1	1.1	0	
	a) Temps plein	%	88.3	84.9	76.9	79.4	69.8	78	72.8	65	20.8	1.8	0	
	b) Temps partiel	%	56.1	46.8	54.4	55.9	50.9	51.3	32.1	17.6	5.8	0	0	
37	Droit (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	59.9	60.6	58.7	57.1	57.3	55	50.5	38	12	1.6	0.1	
	a) Temps plein	%	73.4	70.7	71.3	68.8	71.2	67.2	67.1	53.6	18.8	2.6	0.1	
	b) Temps partiel	%	45.1	49	45.3	44	41.7	39.9	30.3	17.4	3.6	0.1	0	
	Administration (total)	%	74.8	77.5	78.9	76	74.1	73.9	72.6	52.5	12.2	1.9	0.1	
	a) Temps plein	%	81.5	84.4	87.1	85.1	85.7	83.3	83.2	66	18.2	2.8	0.1	On a ajouté le secteur d'administration
	b) Temps partiel	%	65.2	67.6	66.3	61.2	55.2	58.8	51.9	27.8	2.8	0	0	
	Beaux arts (total)	%	65.4	67.1	64.4	60.9	64.8	58.7	50.9	40.5	17.1	1.6	0.1	
	a) Temps plein	%	78.3	79.8	75.4	71.8	76.1	73.1	68.6	58.1	28.3	2.9	0.2	On a séparé le secteur "beaux-arts" du secteur Arts, lettres et sciences humaines
	b) Temps partiel	%	51.9	52.8	52.3	48.4	51.8	41.3	31.4	20.7	3.7	0	0	
39	Ensemble des secteurs (total)	%	64.1	64.8	63.2	62.4	61.8	60.9	55.3	41.1	12.1	1.5	0.1	
	a) Temps plein	%	76	74.8	74.4	73.8	74.9	73.2	70.2	56.5	18.9	2.2	0.1	
	b) Temps partiel	%	50.1	52.5	50.1	48.3	45.4	44.4	33.9	19	3.1	0	0	
Réussite des études de 2e et de 3e cycles														
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans (total)	%	76	74.1	75	75.7	75.3	76.2	77.7	71.1	62	20	0.3	
	a) Temps plein	%	81.2	79.3	80.4	78.9	79.3	79.9	82.1	76.1	73.7	27.4	0.5	
	b) Temps partiel	%	63.7	63.1	61.3	64.6	63.8	66.2	65.9	58.1	29.5	3.9	0	
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans (total)	%	81.5	79.3	81.8	82.2	82.9	81.6	80.6	71.1	62	20	0.3	
	a) Temps plein	%	85.1	83.5	84.3	83.9	85.1	83.5	83.9	76.1	73.7	27.4	0.5	
	b) Temps partiel	%	72.9	70.3	75.3	76.4	76.3	76.4	71.6	58.1	29.5	3.9	0	
42	Diplomation au doctorat après 8 ans (total)	%	49.1	53.8	64.7	53.6	58.7	42.2	21.2	5.7	0	0	0	
	a) Temps plein	%	50.5	54.6	65.7	54.5	59.7	41.3	21.4	5.8	0	0	0	
	b) Temps partiel	%	0	0	40	0	25	75	0	0	0	0	0	

Nom de l'établissement : Université Concordia		Date : 30 octobre 2013					Page 4 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES		Année						
Fonds de fonctionnement		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	
A. Revenus		Unité						
43	Subvention du MELS	k\$	199,817	216,787	225,824	213,504	235,986	233,770
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	105,843	112,304	127,589	139,302	149,644	156,821
	a) Droits de scolarité	k\$	47,482	50,770	56,987	61,574	66,491	67,463
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	21,608	23,520	26,496	31,329	34,339	39,151
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	7,426	7,850	8,217	8,299	9,073	8,831
	d) Coûts des étudiants	k\$	9,292	9,670	10,127	10,718	10,795	10,853
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	20,035	20,494	25,762	27,382	28,945	30,523
45	Autres revenus	k\$	40,470	40,361	36,063	35,475	39,173	40,147
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	1,752	2,568	586	501	558	1,123
	b) Ventes externes	k\$	22,366	22,304	22,143	23,268	26,031	26,043
	c) Autres revenus	k\$	16,352	15,490	13,334	11,706	12,584	12,981
46	Total des revenus	k\$	346,130	369,453	389,476	388,281	424,803	430,738
	B. Dépenses							
47	Salaires	k\$	208,383	214,534	225,469	217,869	239,910	244,613
48	Avantages sociaux	k\$	43,446	44,577	46,926	43,932	53,017	56,322
49	Autres dépenses	k\$	96,009	88,742	101,155	91,304	95,832	145,464
50	Total des dépenses	k\$	347,838	347,853	373,550	353,105	388,759	446,400
51	Résultat de l'exercice	k\$	(1,708)	21,600	15,926	35,177	36,044	(15,662)
	Fonds avec restrictions							
	A. Revenus							
52	Subventions, dons et commandes provinciales	k\$	5,872	4,821	5,430	5,023	3,705	5,260
53	Subventions, dons et commandes fédérales	k\$	22,305	24,613	20,949	21,952	25,254	25,286
54	Autres revenus	k\$	16,377	9,404	10,766	10,613	11,907	14,022
55	Total des revenus	k\$	44,554	38,838	37,145	37,588	40,865	44,568
	B. Dépenses							
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	16,398	15,634	16,507	13,759	15,646	15,721
57	Autres dépenses	k\$	23,240	24,352	20,017	23,501	25,057	28,631
58	Total des dépenses	k\$	39,638	39,986	36,524	37,260	40,703	44,352
59	Résultat de l'exercice	k\$	4,916	(1,148)	621	328	162	216

Université Concordia

Système d'information financière des universités 2012-2013

Patrick Kelley *October 28th 2013*
Responsable des ressources financières Date



CONCILIATION DES BILANS SELON LES ETATS FINANCIERS

Année financière terminée le 30 avril 2013

(1000s)

F/S	RFA		F/S		RFA		F/S		RFA		F/S		RFA												
	Total	Operating Fund	Fonds de fonctionnement	Research Fund	Restricted Funds	Designated Fund	Fonds avec restrictions	Fonds de Detention	Autres fonds	Capital (Assets) Fund	Fonds d'immobilisations	Total	Operating Fund	Fonds de fonctionnement	Research Fund	Restricted Funds	Designated Fund	Fonds avec restrictions	Fonds de Detention	Autres fonds	Capital (Assets) Fund	Fonds d'immobilisations			
ASSETS																									
Current Assets																									
Cash	474	474	474	474	4	4	4																		
Marketable securities	45	45	45	45																					
Subsidies receivable (Note 5)	35,481	25,397	25,397	25,397	1,107	47																			
Accounts receivable (Note 6)	14,439	12,088	12,088	6,039	2,083																				
Inventories (Note 7)	3,685	3,685	3,685																						
Other assets and prepaid expenses (Note 8)	4,440	0	4,300	60																					
Amount receivable from the ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) (Note 9)	1,781	1,781	1,781	4,300																					
Due from Concordia University Foundation, without interest	5,899	5,899	5,899																						
Tangible capital assets (Note 10)	745,430	753,712	745,430																						
Intangible assets (Note 11)	8,281	8,281	8,281																						
Due from Capital Assets Fund, without interest	119,481	164,462	119,482	119,482	19,282	25,189																			
Due from the Operating Fund, without interest	44,981	177,502	177,502	23,032																					
	1,119,012	1,119,012	1,119,012	177,502	23,032	25,250																			
LIABILITIES																									
Bank loan (Note 12)	18,200	18,200	18,200																						
Due to Capital Assets Fund (Note 13)	23,032	60	18,200	23,032																					
Trade payables and other operating liabilities	67,917	67,969	66,317	67,969																					
Amount payable to the MESRST	7,231	7,231	7,231	7,231																					
Agency and fiduciary accounts	6,437	6,437	6,437																						
Unearned revenue	18,528	18,468	18,464	18,464																					
Interest payable on long-term debt	5,257	5,257	5,257																						
Current portion of long-term debt (Note 14)	114,449	114,449	667	667																					
	259,451	236,419	117,316	23,032																					
Employee future benefit liability (Note 20)	128,351	128,251	128,251	128,251																					
Deferred contributions (Note 13)	91,085	5,379	5,379																						
Due to Restricted Funds, without interest	44,981	44,981	44,981	44,981																					
Due to Operating Fund, without interest	119,481	119,481	17,444	17,444																					
Long-term debt (Note 14)	441,975	441,975	17,444	17,444																					
	1,085,224	1,085,224	307,992	307,992	23,032	23,797																			
FUNDS BALANCES																									
Unrestricted deficit	(190,953)	(190,953)	(190,953)	(190,953)																					
Internally restricted (Note 16)	60,543	60,543	60,543	60,543																					
Externally restricted																									
Invested in capital assets	162,745	162,745	162,745	162,745																					
	33,788	33,788	(130,410)	(130,410)																					
	1,119,012	1,119,012	177,502	177,502	23,032	25,250																			

(1)

Université Concordia
Système d'information financière des universités 2012-2013

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
BILAN	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION-SUBVENTION-MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS-APPORTÉS-À-LA-SUBVENTION-MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11 : REDRESSEMENTS DES SOLDES DE FONDS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO)	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

ACTIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
Actif à court terme								
1	Encaisse (001)	473,952	0	0	0	0		473,952
2	Placements à court terme (005)	40,943	3,874	0	0	98		44,915
3	Intérêts courus à recevoir (010)	0	0	0	0	0		0
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	0	0	0	0	0		0
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	25,397,000	---	---	---	---		25,397,000
6	Comptes débiteurs - Droits de solidarité (020)	6,039,000	---	---	---	---		6,039,000
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	10,493,921	3,236,780	4,744,072	0	0		18,474,773
8	Engagements exigibles à court terme (141, 142)	0	0	0	0	0		0
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	119,481,726	38,148,962	(0)	172,299	6,659,504		164,462,490
10	Frais payés d'avance (070)	1,781,000	60,455	0	0	0		1,841,455
11	Stocks (075)	3,685,000	0	---	0	0		3,685,000
	Total de l'actif court terme	167,392,542	41,350,072	4,744,072	172,299	6,659,601		220,118,586
Actif à long terme								
12	Frais reportés (080)	4,380,000	0	0	0	0		4,380,000
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	0	0	134,692,756	0	0		134,692,756
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	0	0	0	0	0		0
15	Placements à long terme (125, 130)	0	0	0	0	0		0
16	Effets à payer à long terme (124)	0	0	0	0	0		0
17	Prêt hypothécaires et autres prêts (135, 140)	0	0	0	0	0		0
18	Immobilisations (105)	---	---	753,711,655	---	---		753,711,655
19	Contribution du siège sociale aux constituantes de l'UQ (110)	---	---	0	---	---		---
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	5,809,006	0	0	0	0		5,809,006
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	0	0	0	0	0		0
22	TOTAL DE L'ACTIF	177,581,548	41,350,072	803,148,842	172,299	6,659,601		1,119,013,003

PASSIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Eliminations	Total
		1	2	3	4	5	6	7
Passif à court terme								
23	Découvert de banque (2011)	0	0	0	0	0	0	\$ 23
24	Emprunts à court terme (2015)	18,200,000	0	0	0	0	0	18,200,000
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (2025, 310)	0	0	0	0	0	0	\$ 25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	7,231,000	---	---	---	---	---	7,231,000
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	42,399,904	---	---	---	---	---	42,399,904
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	0	0	0	0	0	0	\$ 28
29	Comptes à payer (215, 220)	30,354,096	0	5,257,000	0	0	0	35,611,096
30	Produits reportés (260)	18,463,864	3,902	---	---	0	0	18,467,766
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	0	0	60,000	0	0	0	60,000
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	667,000	0	113,782,000	0	0	0	114,449,000
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	44,980,764	0	119,481,726	0	0	0	164,462,490
	Total du passif à court terme	162,298,628	3,902	238,890,726	0	0	0	400,881,256
Passif à long terme								
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	128,251,000	0	0	0	0	0	128,251,000
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	17,444,000	0	454,531,000	0	0	0	441,975,000
36	Obligations décollant des contrats de location - acquisition (335)	0	0	0	0	0	0	\$ 36
37	Appoints reportés (360, 361, 362, 363)	0	41,446,170	67,292,000	---	---	---	108,738,170
38	Juste valeur des instruments financiers dérivés (365)	0	0	0	0	0	0	\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	0	0	0	(2,829)	5,381,678	0	5,378,849
40	TOTAL DU PASSIF	307,991,628	41,450,072	730,403,726	(2,829)	5,381,678	-	1,085,224,275

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	60,543,000	0	0	0	0	0	60,543,000
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302, FD et AF)	---	---	---	175,128	1,277,923	---	1,453,051
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	(190,953,079)	---	---	---	---	---	(190,953,079)
44	Produits nets non transférés d'origine interne (350 FD)	---	---	---	(0)	---	---	(0)
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	---	---	---	---	---	---	\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FD)	---	---	162,744,756	---	---	---	162,744,756
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS	(130,410,079)	-	162,744,756	175,128	1,277,923	-	33,787,228
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS	177,581,549	41,450,072	893,148,482	172,299	6,659,601	-	1,119,012,003

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
1	Droits de scolarité (401)	67,463,087	---	---	---	---	---	67,463,087
2	Montants forfaitaires des étudiants émergents (402)	39,151,431	---	---	---	---	---	39,151,431
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	8,870,805	---	---	---	---	---	8,870,805
4	Crédents des étudiants (405)	10,853,029	---	---	---	---	---	10,853,029
5	Admission, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	21,896,296	---	---	---	---	---	21,896,296
6	Ventes aux enchères (464)	8,616,465	---	---	---	---	---	8,616,465
7	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS	146,925,113	---	---	---	---	---	146,925,113
8	Subventions du Ministère (515)	233,770,257	399,012	19,270,842	---	---	---	253,440,111
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	4,860,881	1,011,184	0	0	0	5,872,065
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 430)	4,197,751	25,385,552	0	0	0	0	29,683,303
11	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	\$
12	Contributions du siège social aux ornements de l'UQ (520)	---	---	0	---	---	---	\$
13	Amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations:							
14	Ministère (530)	---	---	6,891,284	---	---	---	6,891,284
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	---	---	194,000	---	---	---	194,000
16	Gouvernement du Canada (532)	---	---	3,708,380	---	---	---	3,708,380
17	Autres (533)	---	---	0	---	---	---	\$
17	TOTAL DES SUBVENTIONS	238,168,008	30,845,444	21,289,206	---	---	---	299,302,458
18	Intérêts et dividendes (435)	746,315	68,114	88,093	0	6,511	0	909,033
19	Intérêts sur les avances matérielles (440)	---	0	0	0	0	0	---
20	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	0	---	---	---	---
21	Produits provenant d'une fondation (446)	1,123,348	3,522,154	445,077	0	978,006	0	6,068,585
22	Subventions et dons aux gouvernements (430)	0	8,466,614	1,783,343	0	2,411,082	0	12,661,039
23	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	---
24	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	---	---	0	---	---	---	---
25	Recouvrement des crédits soldés (465)	801,702	925,281	0	---	---	0	1,726,983
26	Ventes externes (460)	26,743,403	---	92,152	---	---	0	27,665,555
27	Réformes comptables - Revenues relatifs à la subvention à recevoir (609)	---	---	---	---	---	---	---
28	Autres produits (466, 470)	6,334,117	870,200	573	---	---	---	7,204,890
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES	35,748,887	14,025,563	2,412,240	---	3,395,589	---	55,572,279
30	TOTAL DES PRODUITS	430,738,008	44,870,908	33,806,929	---	3,395,589	---	512,811,434

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de déduction (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
Masters salariales								
1	Direction	24,398,467	55,915	-	-	-	-	24,454,382
2	Général	10,002,632	14,245	-	-	-	-	10,016,877
3	Enseignants-chercheurs	85,247,248	1,810,512	-	-	-	-	87,057,760
4	Chargés de cours	23,332,134	0	-	-	-	-	23,332,134
5	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1,161,508	4,015,023	-	-	-	-	5,176,531
6	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	6,923,460	3,404,512	-	-	-	-	10,327,972
7	Personnel professionnel non enseignant	47,511,597	2,214,890	-	-	-	-	49,726,487
8	Personnel de soutien technique	8,677,709	1,186,012	-	-	-	-	9,863,721
9	Personnel de soutien de bureau	31,725,899	916,838	-	-	-	-	32,642,737
10	Personnel de métier et soutien	6,132,459	0	-	-	-	-	6,132,459
11	Personnel (700)	56,372,496	2,062,830	-	-	-	-	58,435,327
12	AVANTAGES AUXAIRES ET AVANTAGES SOCIÉTAUX	300,915,610	15,240,707	-	-	-	-	316,156,318
13	Avantages sociaux (714)	38,513,700	-	-	-	-	-	38,513,700
14	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés accés et autres avantages (701, 702, 703)	479,146	0	-	-	0	0	479,146
15	Frais pour congés sabbatiques et déjeunés (705)	152,735	(425)	-	-	-	-	152,311
16	Stipendia postdoctoraux (706)	210,591	123,990	-	-	-	-	334,581
17	Fournitures et perfectionnement (710)	3,202,356	2,644,901	-	-	-	-	5,847,257
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	4,344,859	1,891,835	-	-	-	-	6,236,693
19	Bourses (735)	12,445,574	13,520,928	-	-	56,419	-	26,022,922
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2,886,138	1,318,436	-	0	11,016	-	3,915,490
21	Fournitures et matériel (745)	7,376,101	3,932	-	-	-	-	10,550,246
22	Crédit des marchandises vendues (755)	15,524,609	-	-	-	-	-	15,524,609
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	23,431,991	2,456,335	-	-	218,128	-	26,106,454
24	Violences et préjudices (750)	1,020,390	226,032	-	-	-	-	1,246,422
25	Charges liées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	13,709,458	165,893	-	-	-	-	13,875,351
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	1,649,517	22,242	-	-	-	-	1,671,759
27	Location d'équipement (830)	743,984	46,580	-	-	-	-	790,564
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	869,080	-	-	-	-	869,080
29	Pertes sur vente de placements (866)	0	0	-	-	-	-	0
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1,142,379	357,720	-	-	11,465	-	2,416,830
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	-	-	-	-	0
32	Frais bancaires et charges d'intérêt (850, 851, 852, 853)	1,758,407	4,545	-	-	-	-	13,786,395
33	Perte sur la cession d'immobilisations (855)	0	0	-	-	-	-	0
34	Intérêts relatifs aux avances interfinancières (855)	-	-	-	-	-	-	0
35	Amortissement des immobilisations (890)	-	-	36,433,523	-	-	-	36,433,523
36	Amortissement des autres éléments de base (891)	-	-	13,047,140	-	-	-	13,047,140
37	Autres charges (868, 870)	22,497,972	1,754,896	-	-	2,841,918	-	40,141,926
38	TOTAL DES CHARGES	150,519,808	38,630,965	62,431,372	-	3,139,916	-	244,831,001
39	Ventes internes (879)	(5,775,600)	0	-	-	0	-	(5,775,600)
40	Variation de la valeur des instruments financiers dérivés (879)	145,464,208	38,630,965	62,431,372	-	3,139,916	-	219,665,461
41	Éléments extrabénéficiaires (880)	446,309,818	44,451,672	62,431,372	-	3,139,916	-	556,331,309
42	TOTAL DES CHARGES AVANT LE DÉDUCTION DES PRODUITS	(15,664,810)	216,316	(38,836,449)	-	256,651	-	(44,025,461)
43	TOTAL DES CHARGES	-	-	-	-	-	-	-
44	TOTAL DES CHARGES	-	-	-	-	-	-	-
45	EXCÉDENT DES CHARGES	-	-	-	-	-	-	-

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de déduction sert uniquement à présenter les ressources

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE							
2	Redressement des années précédentes	(86,164,000) 727,000	0 0	162,192,139 (138,345)	57,128 0	1,021,270 0		77,106,537 588,655
3	Solde de fonds retrécis	(85,437,000)	0	162,053,794	57,128	1,021,270	0	77,605,102
4	Produits de l'année	430,738,008	44,567,808	33,486,929	0	3,395,599	0	512,188,345
5	Charges de l'année	446,399,818	44,351,672	62,323,372	0	3,338,946	0	556,213,809
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(15,661,810)	216,436	(28,836,443)	0	256,653	0	(44,025,464)
7	Apports reçus à titre de dotations	s/o			118,000			118,000
8	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	0	0	29,527,405	0	0	0	29,527,405
9	Virements d'autres soldes de fonds	29,311,269	216,136	0	0	0	0	29,527,405
10	Virements vers d'autres soldes de fonds	(44,973,079)	0	690,962	118,000	256,653	0	(44,907,464)
11	Sous-total	(10,104,079)	0	162,744,756	175,128	1,277,923	0	33,387,738
12	Autres éléments des soldes de fonds:							
13	Gains (pertes) (pertes) (gains) sur les placements disponibles à la vente	s/o						\$
14	Reclassement à l'état des produits et des charges des pertes-réalisées (gains-réalisés) sur la cession de placements disponibles à la vente	s/o						\$
15	Gains (pertes) (pertes) (gains) sur les dérivés en couverture de flux de trésorerie	s/o						\$
16	Reclassement à l'état des produits et des charges des pertes (gains) sur les dérivés en couverture de flux de trésorerie	s/o						\$
17	Sous-total autres éléments	0	0	0	0	0	0	0
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(10,104,079)	0	162,744,756	175,128	1,277,923	0	33,387,738

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1 Droits de scolarité (401)	59,845,979	---	---	---	---	7,617,108	---	---	---	67,463,087
2 Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402)	---	---	---	39,151,431	---	---	---	---	---	39,151,431
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	8,830,805	---	---	---	---	---	8,830,805
4 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	10,853,029	---	---	10,853,029
5 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	945,477	0	0	20,457,965	0	377,353	0	125,500	---	21,806,296
6 Ventes sur étudiants (463)	8,270,160	0	0	212,288	0	---	0	134,017	---	8,616,465
7 Total des produits provenant des étudiants	69,060,646	0	0	68,652,488	0	7,994,462	10,853,029	250,517	---	156,821,113
8 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	231,735,137	---	---	2,035,100	---	---	233,770,237
9 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	4,397,751	0	0	0	0	0	4,397,751
11 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Total des virements	---	---	---	236,132,908	---	---	2,035,100	---	---	238,168,008
13 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	746,315	---	0	0	0	---	746,315
14 Intérêts sur les avances interfonctions (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	---	---	0	0	0	---	---
16 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	1,123,348	0	0	0	0	---	1,123,348
17 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	801,702	0	0	0	0	---	801,702
20 Ventes externes (460)	1,746,787	55,966	428,954	1,075,551	478,836	1,686,305	2,744,931	18,526,075	---	26,743,405
21 Réformes assimilables - Revenus relatifs à la subvention à recevoir (699)	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
22 Autres produits (466, 470)	60,523	34,682	---	---	---	---	---	5,858,165	---	101,465
23 Total des produits autres	1,807,310	90,647	428,954	4,119,656	478,836	1,694,453	2,744,931	24,384,240	---	35,748,887
24 TOTAL DES PRODUITS	70,868,955	90,647	428,954	308,905,053	478,836	9,688,915	15,633,060	24,643,577	---	430,718,008

Université Concordia
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

ANNEXE 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Défi# Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	14,044,433	421,990	1,645,254	6,794,335	808,197	(11,180)	587,517	107,921		24,398,467
2	4,191,451	85,138	950,849	1,175,358	1,312,777	341,680	1,233,744	691,635		10,002,632
3	82,870,093	2,343,036	172	76,077	0	53,870	0	0		85,243,248
4	20,230,629	59,422	1,598	5,535	0	2,934,721	230	0		23,234,134
5	397,199	563,969	0	261,147	0	43,353	37,841	0		1,363,508
6	6,025,497	395,704	0	99,314	0	180,075	222,871	0		6,823,460
7	13,997,530	348,315	8,322,858	16,656,514	1,725,807	1,374,269	4,509,816	496,588		47,513,597
8	Personnel professionnel non enseignant	157,802	1,964,907	202,707	2,377,898	34,628	60,302	0		8,077,709
9	Personnel de soutien technique	681,141	4,994,047	8,811,906	1,106,144	741,719	2,377,898	2,423,152		31,725,899
10	Personnel de bureau	0	0	0	4,990,631	0	1,107,688	34,140		6,132,459
11	Personnel de métier et ouvrier	36,184,673	887,558	4,271,385	2,406,371	1,270,947	2,300,074	863,247		56,322,496
12	Avantages sociaux (700) - Compléter l'annexe 14	193,836,272	5,843,974	22,151,069	42,149,337	7,209,032	12,537,983	4,654,311		300,935,640
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	---	---	---	---	---	---	---	38,513,700	38,513,700
14	Avantages sociaux futurs (704)	169,295	0	60,926	190,618	3,409	36,115	10,290		479,146
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances/songés sociaux et autres avantages (705)	141,444	7,767	3,197	328	0	0	0		152,735
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	197,348	11,782	0	998	0	462	0		210,591
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	1,629,639	729,614	116,010	300,101	73,020	64,269	4,160		3,202,236
18	Formation et perfectionnement (710)	1,880,848	318,854	51,706	1,406,071	47,251	780,599	102,080		4,344,859
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	6,506,259	5,075,163	2,804	1,362,668	111	14,157	0		12,445,574
20	Bourses (735)	1,633,047	284,242	94,688	503,721	24,089	436,251	68,102		2,586,138
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2,031,877	490,051	1,659,911	1,967,737	404,364	328,455	263,919		7,326,101
22	Fournitures et matériel (745)	29,074	2,443	1,021	776,586	0	27,200	14,686,285		23,431,991
23	Coûts des marchandises vendues (755)	1,752,659	1,267,171	780,054	4,242,363	580,268	335,263	1,858,177		10,220,390
24	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	296,565	68,958	412,630	64,697	161,311	11,785	0		1,143,379
25	Volumes et périodiques (750)	321,131	165,162	327,532	206,270	139,109	330,739	1,707,174		13,709,458
26	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	427,856	23,161	0	22,806	761,069	174,793	1,072,820		1,649,517
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	29,195	3,176	34,191	6,680	583,343	87,362	35		743,984
28	Location-exploitation (830)	7,894,326	(216,743)	(36,191)	14,777,608	(163,012)	125,588	112,210		22,497,972
29	Pertes sur vente de placements (886)	55,051,667	4,307,274	3,846,345	55,408,347	2,622,879	2,927,807	20,112,931		150,739,808
30	Items sous le seul de capitalisation (892)	510,957	166,126	38,887	159,664	12,090	143,521	64,665		1,143,379
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0		0
32	Frais bancaires et charges d'intérêt (850, 851, 852, 853)	149	344	0	1,512,376	53,020	31,201	161,016		1,758,407
33	Intérêts relatifs aux avances interfinde (855)	0	0	0	0	0	0	0		0
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0		0
35	Total des charges autres	218,885,939	14,241,248	25,698,378	67,647,684	9,472,011	15,383,909	19,581,249		446,390,818
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0		0
37	Virements internes (878)	0	0	964	0	(7,990)	(81,669)	(5,186,995)		(5,275,690)
38	Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (879)	0	0	0	0	0	0	0		0
39	Total avant éléments extraordinaires	218,885,939	14,241,248	25,698,378	67,647,684	9,472,011	15,383,909	19,581,249		446,390,818
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0		0
41	TOTAL DES CHARGES	218,885,939	14,241,248	25,698,378	67,647,684	9,472,011	15,383,909	19,581,249		446,390,818

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Sciences enseignements recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1 Subvention du Ministère (515)	65,455	84	0	0	0	0	332,473	0	0	399,012
2 Autres subventions provinciales (485, 410, 385)	0	4,890,881	0	0	0	0	(10,000)	0	0	4,880,881
3 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	658,874	24,556,073	1,669	68,937	0	0	0	0	0	25,285,552
4 Autres produits et aides des gouvernements aux états du Québec et du Canada (255, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5 Total des subventions	724,329	29,447,038	1,669	68,937	0	0	302,473	0	0	30,543,416
6 Intérêts et le dividende (435)	73,703	0	2,585	771	431	(516)	(8,839)	0	0	68,114
7 Produits sur les avances interfinancées (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 Produits provenant d'une fondation (446)	2,507,590	72,648	57,536	132,595	69,478	8,010	701,896	0	0	3,552,154
10 Subventions et dons non gouvernementaux (410)	2,508,104	5,119,880	31,308	(6)	0	311,957	374,365	0	0	8,666,614
11 Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Ventes excédentaires (444)	699,226	(207)	0	159,354	0	0	66,908	0	0	925,281
13 Revenus-comptaibles—Revenus relatifs à la subvention à recevoir (699)	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***
14 Autres produits (466, 470)	741,101	66,114	0	0	0	0	64,985	0	0	872,200
15 Total des produits autres	6,901,224	5,455,815	91,424	205,730	69,309	319,451	1,199,245	0	0	14,025,361
16 Total des produits	14,145,553	34,902,853	91,424	274,667	80,909	352,451	1,502,718	0	0	44,642,808

Université Concordia
Charges par fonctions – Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Services enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1 Misses salariales	0	15,929	0	0	0	39,985	0	0	0	55,915
2 Direction	13,620	623	0	0	0	0	0	0	0	14,243
3 Gérance	301,523	1,310,867	0	0	0	16,142	0	0	0	1,818,532
4 Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5 Charge de cours	0	3,866,511	0	1,320	0	0	0	0	0	4,815,023
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	145,176	3,240,850	0	4,462	0	(1,395)	28,154	0	0	3,404,517
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	739,080	1,331,565	0	3,343	0	86,284	77,871	0	0	2,218,080
8 Personnel professionnel non enseignant	38,577	1,141,933	0	3,303	0	975	1,144	0	0	1,186,012
9 Personnel de soutien technique	269,514	499,031	0	58,296	0	16,137	71,820	0	0	916,818
10 Personnel de métier et autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Personnel de métier et autres	310,565	1,684,448	0	9,010	0	28,888	29,899	0	0	3,062,810
12 Absences accrues (700) - Complètes-France 14	2,072,315	13,911,570	0	74,480	0	30,710	210,671	0	0	15,229,737
13 Total des services administratifs et des services généraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14 Variation de la provision heures suppléementaires, incluant, notamment, congés accrus et congés compensés (701, 702, 703)	0	(625)	0	0	0	0	0	0	0	\$ (625)
15 Frais pour congés subéquivalents et déduits (706)	0	131,990	0	0	0	0	0	0	0	131,990
16 Stagiaires postdoctoraux (706)	0	2,345,210	1,669	5,678	0	29,040	12,420	0	0	2,644,901
17 Formation et perfectionnement (710)	250,842	1,311,977	0	114,540	399	32,203	51,478	0	0	1,891,815
18 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	377,219	9,256,786	905	251,961	0	0	1,143,492	0	0	13,230,928
19 Bourses (735)	2,867,784	1,314,756	0	3,590	0	0	100	0	0	4,186,130
20 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	136,209	2,955,378	54,701	21,998	0	8,647	46,713	0	0	3,224,145
21 Fournitures et matériel (745)	757	3,175	0	0	0	0	0	0	0	3,932
22 Coût des marchandises vendues (755)	887,777	1,526,194	3,212	21,664	69,162	0	47,285	0	0	2,486,335
23 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	44,526	131,862	45,231	2,789	0	45	1,638	0	0	226,012
24 Volumes et périodiques (750)	75,554	96,339	0	0	0	0	0	0	0	161,893
25 Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 825)	3,914	18,128	0	0	0	0	0	0	0	22,042
26 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	781	41,495	0	4,299	0	5	0	0	0	46,580
27 Locations exploitables (810)	0	869,080	0	0	0	0	0	0	0	869,080
28 Transfert de coûts indirects (845)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29 Pertes sur vente de placements (868)	70,879	292,064	0	452	0	0	4,343	0	0	357,720
30 Biens sous le seul de capitalisation (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	16	0	0	0	0	0	0	0	\$ 16
32 Frais bancaires et charges financières (850, 851, 852, 853)	4,529	0	0	0	0	0	0	0	0	4,515
33 Intérêts relatifs aux avances interfinancées (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
34 Autres charges (860, 870)	454,152	564,831	(17,510)	501,163	349	76,926	173,004	0	0	1,754,896
15 Total des charges autres	6,156,311	30,517,097	88,220	911,121	69,809	148,907	1,482,306	0	0	38,030,965
36 Virements interfonctions (877)	(11,160)	(5,000)	(4,000)	85,250	0	14,000	(79,090)	0	0	\$ 36
37 Venues internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 37
38 Variation de la valeur des instruments financiers dérivés (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 38
39 Total avant déduits, excédant/inflé	5,145,151	30,512,097	84,220	1,016,371	69,809	162,907	1,403,316	0	0	38,030,965
40 Éléments extrabudgétaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
41 TOTAL DES CHARGES	7,198,918	33,024,067	84,220	1,094,885	69,909	167,905	1,614,790	0	0	41,351,672

Ne pas compléter

	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1			S.O.	S.O.	
2			S.O.	S.O.	
3			S.O.	S.O.	
4	220,000		S.O.	S.O.	
5	5,379,286		S.O.	S.O.	
6	4,023,935		S.O.	S.O.	
7	2,855,464		S.O.	S.O.	
8	2,459,256		S.O.	S.O.	
9	1,304,917		S.O.	S.O.	
10	1,081,511		S.O.	S.O.	
11	543,211		S.O.	S.O.	
12	213,038		S.O.	S.O.	
13	203,652	3,902	S.O.	S.O.	
14	179,595		S.O.	S.O.	
15			S.O.	S.O.	
16			S.O.	S.O.	
17			S.O.	S.O.	
18			S.O.	S.O.	
19			S.O.	S.O.	
20	Total	3,902 \$	S.O.	S.O.	- \$
	18,463,865 \$				

Nature de l'affectation (matérielle de 50 000\$)	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation - Capital	Fonds de dotation - Produits acts non distribués	Autres fonds
	1	2	3	4	5	6
1 Projets institutionnels	19,230,445					
2 Services aux étudiants	6,312,246					
3 Recherches financées par les frais généraux	5,136,910					
4 Infrastructure des unités en recherche	3,687,035					
5 Fonds accumulés pour des bourses-projet spécifique	3,386,664					
6 Recherche générale	2,690,749					
7 Chaire de recherche	2,454,375					
8 Plan directeur Enseignement et Recherche	2,298,555					
9 Programme de développement de la recherche	1,960,251					
10 Service à la collectivité - conférences, journal, lecture et autres	1,769,671					
11 Technologie de l'information	1,394,278					
12 Programme et infrastructure de recherche	1,399,642					
13 Fonds de développement scientifique/recherche interne/autres projets	1,129,535					
14 Développement professionnel des enseignants	1,076,616					
15 Financement de développement de la recherche	1,034,448					
16 Programme de formations des employés	800,023					
17 Immobilisations et projets spéciaux	689,834					
18 Programme d'aide aux activités scolaires	674,233					
19 Fonds de soutien international/d'auto-assurance	561,545					
20 Programme de support des facultés en recherche	473,652					
21 Recrutement	421,060					
22 Optimisation des espaces	388,085					
23 Equip projets spécifiques/recherche du Canada frais généraux/événement spéciaux	368,140					
24 matériel informatique pour la Faculté de génie	258,223					
25 Laboratoire	233,072					
26 Centre d'études	150,686					
27 Evaluation des programmes	106,266					
28 Montant en bas du total de 50 000 \$	466,741					
29						

608,543,000 \$

30 Total des affectations des soldes de fonds

Matérielle de 50 000\$
fonnelles sur les autres actifs

#	Autres actifs	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
		1	2	3	4	5
1	Instrumente financiers dérivés					
2	A recevoir - Fondation (court terme)	5,805,006				
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
14						
15	TOTAL (1)	5,809,006 \$				

Matérielle de 50 000\$
fonnelles sur les autres passifs

#	Autres passifs	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
		1	2	3	4	5
16	Swaps de flux trésorerie					
17	Instrumente financiers dérivés					
18	Appoints reportés				-2,829	5,381,678
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
30						
31	TOTAL (2)				(2,829) \$	5,381,678 \$

Note 1. Ce total doit être égal à la ligne 20 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.
 Note 2. Ce total doit être égal à la ligne 39 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

	Fonds de Fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Autres fonds		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	8,004,702	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
2	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
3	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
4	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
5	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
6	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
7	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
8	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
9	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
10	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
11	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
12	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
13	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
14	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
15	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
16	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
17	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
18	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
19	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
20	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
21	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
22	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
23	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
24	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
25	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
26	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
27	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
28	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
29	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
30	8,304,203	6,334,317	22,497,972	870,300	1,754,896	575	13,047,140	---	---	---	2,441,918

	Solde de fonds Fonds de fonctionnement 1	Solde de fonds Fonds avec restrictions 2	Solde de fonds Fonds d'immobilisations 3	Solde de fonds Fonds de dotation 4	Solde de fonds Autres fonds 5
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20	727,000 \$		(138,345) \$		(138,345) \$

	AVANCES INTERFONDS DU → AU						Total des avances aux autres fonds
	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	6	
1 Fonds de fonctionnement			119,481,726			119,481,726	
2 Fonds avec restrictions	38,146,962					38,146,962	
3 Fonds d'immobilisations							
4 Fonds de dotation	172,299					172,299	
5 Autres fonds	6,659,504					6,659,504	
6 Total des avances reçues d'autres fonds	44,987,765		119,481,726			164,469,491	\$

	VIREMENTS INTERFONDS ^{Notes 1 et 2} DU → AU						Total des virements vers d'autres fonds
	Fonds de fonctionnement 7	Fonds avec restrictions 8	Fonds d'immobilisations 9	Fonds de dotation 10	Autres fonds 11	12	
7 Fonds de fonctionnement			29,311,269			29,311,269	
8 Fonds avec restrictions			216,136			216,136	
9 Fonds d'immobilisations							
10 Fonds de dotation							
11 Autres fonds							
12 Total des virements reçus d'autres fonds			29,527,405			29,527,405	\$

Matérialité de 100 000\$

1		2	3	4	5	6	7
Les virements du fonds de fonctionnement							
#	Description du projet	Vers le fonds avec restrictions	Vers le fonds d'immobilisations	Vers le fonds de dotation	Vers d'autres fonds	Total	Participation (subvention) du Ministère si connue (3)
1	contribution pour l'achat d'équipement		8,090,969			8,090,969	
2	contribution de l'intérêt sur la dette en capital		11,252,270			11,252,270	
3	contribution à des projets de rénovations majeures et de construction		3,349,724			3,349,724	
4	contribution pour l'achat de matériel de bibliothèque		4,079,375			4,079,375	
5	contribution à des projets spécifiques de l'Université		395,295			395,295	
6	contribution au réseau de télécommunications RISQ		186,681			186,681	
7	remboursement de la dette en capital sur les projets non financés		1,956,955			1,956,955	
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14	Total (1)		29,311,269 \$			29,311,269 \$	

Matérialité de 100 000\$

1		2	3	4	5	6	7
Les virements vers le fonds de fonctionnement							
#	Description du projet	Du fonds avec restrictions	Du fonds d'immobilisations	Du fonds de dotation	D'autres fonds	Total	Participation (subvention) du Ministère si connue (3)
15			8.0			8.0	
16			8.0			8.0	
17			8.0			8.0	
18			8.0			8.0	
19			8.0			8.0	
20			8.0			8.0	
21			8.0			8.0	
22			8.0			8.0	
23			8.0			8.0	
24			8.0			8.0	
25			8.0			8.0	
26			8.0			8.0	
27			8.0			8.0	
28	Total (2)		80.0			80.0	

	La nature des faits et des opérations en cause	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20	Total des éléments extraordinaires					

	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
Composition des avantages sociaux				
1 Régime de retraite de l'université	23,444,046	858,646		24,302,692
2 Régimes de retraite provinciaux : RRE, RRF et RREGOP				\$
3 Régie des rentes du Québec	8,223,888	301,203		8,525,091
4 Financement des programmes de santé	12,577,932	460,671		13,038,603
5 Commission de la santé et de la sécurité au travail	1,058,538	38,769		1,097,307
6 Commission de l'assurance-emploi	3,093,788	113,311		3,207,099
7 Assurance-vie	547,313	20,046		567,359
8 Assurance santé et salaire	6,007,139	220,013		6,227,152
9 Exonération des droits de scolarité	567,820	20,797		588,617
10 Régime des rentes pour déficit actuariel	802,033	29,375		831,408
11 Autre (décreto):				\$
12 Autre (décreto):				\$
13 Autre (décreto):				\$
14 TOTAL:	56,322,497 \$	2,062,831 \$	- \$	58,385,328 \$

	1	2	3	4	5	6
	Direction	Sécurité	Entretien ménager et gestion des produits dangereux	Entretien courant et réparations mineures	Autres	TOTAL
1	Masses salariales					
2	Direction	410,415	102,619	0	240,571	808,197
3	Gérance	88,653	99,882	702	141,439	1,312,777
4	Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	\$
5	Chargés de cours	0	0	0	0	\$
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	\$
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	548,354	346,832	306,386	477,681	1,725,807
8	Personnel professionnel non enseignant	87,895	0	135,018	(20,206)	202,707
9	Personnel de soutien technique	431,175	230,795	308,707	443,949	1,406,144
10	Personnel de soutien bureau	358,262	148,078	308,707	1,975,342	4,990,631
11	Personnel de métier et ouvrier	19,247,84	233,094	18,359	783,303	2,406,371
12	Avantages sociaux (700)					
13	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	19,247,84	1,100,938	812,972	4,070,266	12,553,634
14	Heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	3,409	0	0	3,409
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0
16	Stipendaires postdoctoraux (706)	32,156	14,862	3,863	6,689	70,020
17	Formation et perfectionnement (710)	19,233	9,983	1,741	7,112	47,251
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	17,479	0	111	1,091	11,199
19	Bourses (735)	70,796	43,904	5,640	22,880	24,009
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	0	0	0	0
21	Fournitures et matières (745)	287,620	5,807,191	6,013,592	33,547	179,766
22	Coûts des marchandises vendues (755)	812	63	2,985	66,669	776,586
23	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	21,646	80,245	684,516	1,490,121	12,616,036
24	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	11,259	0	938	1,505	8,445
25	Location de locaux et de bâtiment (840, 845)	0	0	0	0	0
26	Pertes sur vente de placement (866)	34,700	12,793	343	6,554	46,488
27	Biens sous le seul de capitalisation (892)	2	27	0	128	31
28	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	750	0	0	(157)	32
29	Intérêts relatifs aux avances interfinde (855)	0	0	0	0	0
30	Mauvaises créances (860)	12,716	0	0	0	887
31	Autres charges (870)	509,180	2,408	(1,302)	(14,539)	3,700
32	Virements interfonctions (877)	0	0	6,13,886	1,503,808	2,418,694
33	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0
34	Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (879)	0	0	0	0	0
35	Total avant éléments extraordinaires	2,433,914	7,119,388	7,526,957	6,497,544	36,571,690
36	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0
37	Total des charges	2,433,914	7,119,388	7,526,957	6,497,544	36,571,690
38	Total des charges	2,433,914	7,119,388	7,526,957	6,497,544	36,571,690
39	Total des charges	2,433,914	7,119,388	7,526,957	6,497,544	36,571,690
40	Total des charges	2,433,914	7,119,388	7,526,957	6,497,544	36,571,690
41	Total des charges	2,433,914	7,119,388	7,526,957	6,497,544	36,571,690

	Immobilisations brutes au début de l'exercice		Acquisitions de l'exercice					Total des acquisitions de l'exercice				Solde à reporter
	1	2	3	4	5	6	7	8	9			
1 Projets en cours	2,723,818	218,589					6,747,742	6,966,331	9,690,149			
2 Terrains	38,433,813						5,897,623	5,897,623	44,731,416			
3 Aménagement de terrain	0						1,833,937	1,833,937	1,833,937			
4 Bâtiements	593,998,051						8,496,103	8,496,103	602,494,154			
5 Bâtiements - construction prestigieuse	0	42,998					2,798,591	28,986,726	214,762,333			
6 Améliorations majeures aux bâtiements	187,775,607	19,545,137					1,733,113	4,727,002	415,660			
7 Améliorations locatives	415,660	952,840					7,000	12,688,869	19,053,087			
8 Équipements informatiques	14,326,085	149,404	325,993	37,573		7,000	715,540	6,134,258	6,134,258			
9 Équipements de communication multimédias	4,465,489	301,901	301,901	78,217		11,900	16,615	531,415	2,296,206			
10 Mobilier et équipement de bureau	1,762,851	125,682	218,897	(785)			892,174	2,910,324	52,790,699			
11 Autres équipements	52,482,597	1,015,846	460,819	6,500			4,561,412	38,116,924	17,671,229			
12 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	14,766,984	297,827					32,741					
13 Documents de bibliothèques	33,555,512											
14 Manuels pédagogiques	267,567											
15 Matériel vidéo	0											
16 Réseaux de télécommunications	963,041								963,041			
17 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	0											
18 Autres actifs corporels (note A)	2,341,183								2,431,833			
19 Actifs non amortissables	5,761,351								7,198,352			
20 Logiciels (note B)	0											
21 Développement informatiques (note B)	0											
22 Autres actifs incorporels	2,625,747								2,811,428			
23 TOTAL	952,458,386	215,10,948	7,952,019	2,247,310	229,128	34,401,942	66,347,347	1,023,805,633				

	Solde reporté		Vente ou radiation d'actifs		Virements débit (crédit)		Immobilisations brutes à la fin		Amortissement accumulé		Moins annulation		Solde à la fin de l'exercice		Immobilisations nettes à la fin	
24 Projets en cours	9 690,499.0		(45,436)		(2,723,819)		6,920,894	0	0	0					6,920,894	
25 Terrains	44,731,416.4		(5,391,249)		1,770,608		41,110,795	0	0	0					41,110,795	
26 Aménagement de terrains	1,833,936.7						1,833,937	0	0	0					1,833,937	
27 Bâtiments	602,344,151.6		(4,599,571)		953,211		598,697,791	109,752,699	0	0	2,603,013		91,697		1,199,447,220	
28 Bâtiments - construction prestigieuses	214,762,332.8		(1,466,226)				213,296,106	42,769,520	0	0	879,376		6,954,932		164,448,469	
29 Améliorations majeures aux bâtiments	415,660.0						415,660	407,235	0	0			7,221		414,756	
30 Améliorations locales	19,053,086.6		15,192,556)				13,860,530	10,111,315	0	0	4,344,227		4,248,952		10,215,540	
31 Équipements informatiques	6,134,575.8		(715,683)				5,418,892	2,389,405	0	0	704,667		1,083,236		2,768,174	
32 Équipements de communication multimedias	2,296,286.4		(964,743)				1,331,543	1,819,229	0	0	964,743		433,347		1,265,833	
33 Meubles et équipement de bureau	52,790,699.0		(2,656,329)				50,134,370	29,745,694	0	0	2,656,329		3,472,313		30,561,678	
34 Autres équipements	17,671,228.7		(27,419)				17,643,809	2,618,685	0	0			1,624,267		4,282,971	
35 Equipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	38,116,923.7		(5,140,820)				32,976,104	19,265,381	0	0	5,140,820		17,422,171		15,553,933	
36 Documents de bibliothèques									0	0						
37 Manuels pédagogiques	300,327.4		(9,245)				291,082	176,776	0	0	9,245		58,217		225,747	
38 Matériels musicaux									0	0						
39 Réseaux de télécommunications	963,041.3						963,041	856,038	0	0			107,603		963,041	
40 Baux loués en vertu d'un contrat de location-acquisition									0	0						
41 Autres actifs composés (note A)	2,431,833.3						2,431,833	0	0	0					2,431,833	
42 Actifs non amortissables	7,798,251.9		(1,304,464)				6,493,787	3,380,864	0	0	1,304,464		2,031,429		4,307,663	
43 Logiciels (note B)									0	0						
44 Développements informatiques (note B)									0	0						
45 Autres actifs incorporels	2,811,428.1						2,811,428	1,222,451	0	0			226,897		1,469,448	
	102,305,633.3		(2,253,424)				99,652,209	224,015,031	0	0	18,607,880		36,435,523		242,240,524	
																753,211,655.3

NOTE A - Il faut communiquer avec le Ministère pour inscrire un actif dans cette catégorie.

NOTE B - Il faut consulter la Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux (Avril 2012) pour la comptabilisation de ces catégories.

Université Concordia
 Salaire moyen par catégorie de personnel
 Exercice 2012-2013

CATÉGORIES DE PERSONNEL		PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER
1	Direction	130,554 \$	115,899 \$
2	Gérance	79,757 \$	73,763 \$
3	Enseignants-chercheurs	102,465 \$	57,533 \$
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche		10,969 \$
5	Associés à l'enseignement et à la recherche	60,757 \$	38,508 \$
6	Professionnel non enseignant	72,663 \$	65,271 \$
7	Soutien technique	59,605 \$	36,428 \$
8	Soutien de bureau	49,528 \$	34,897 \$
9	Métiers et ouvriers	46,063 \$	36,268 \$
		VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS	
10	Chargés de cours	7,360 \$	

Frais institutionnels obligatoires (FIO) ⁽¹⁾

Exercice 2012-2013

No ligne	Comptes susceptibles d'inclure des FIO	Nature des frais	1 Revenus FIO	2 Revenus Non FIO	3 Sous entente	4 Revenus totaux	No ligne
1	Cotisations des étudiants (455)	Services aux étudiants (SAE) et centres sportifs			10,853,029	10,853,029	1
2		Assurances obligatoires		---		\$	2
3		Assurances étudiants étrangers				\$	3
4		Autres				\$	4
5	Sous-total pour le compte 455 ^(note 3 et 5)		\$	\$	10,853,029	10,853,029	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes	Admission	2,761,226	---		2,761,226	6
7		Inscription	2,811,485	---		2,811,485	7
8		Changement de cours ou de programme, test de classement, reprise d'examen, révision de notes, etc.	13,800,045	2,533,539		16,333,584	8
9	Sous-total pour le compte 460 ^(note 4)		19,372,756	2,533,539	\$	21,906,295	9
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	Droits de scolarité pour les autofinancés	---	8,304,702		8,304,702	10
11		Notes de cours et photocopies				\$	11
12		Acquisition de matériel ou d'équipements				\$	12
13		Achat de services (transport, hébergement, etc.)				\$	13
14		Autres		308,163		308,163	14
15	Sous-total pour le compte 461 ^(note 5)		\$	8,612,865	\$	8,612,865	15
16	TOTAL		19,372,756 \$	11,146,404 \$	10,853,029 \$	41,372,189 \$	16

Note 1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires à la règle budgétaire 3.3.1.

Note 2: Les comptes ne sont pas présentés en ordre numérique, afin de faciliter la comparaison avec les exercices antérieurs.

Note 3: Le total inscrit à la ligne 5 de la colonne 4 doit correspondre au total inscrit à la ligne 4 de la colonne 10 de l'annexe 1 du SIFU.

Note 4: Le total inscrit à la ligne 9 de la colonne 4 doit correspondre au total inscrit à la ligne 5 de la colonne 10 de l'annexe 1 du SIFU.

Note 5: Le total inscrit à la ligne 15 de la colonne 4 doit correspondre au total inscrit à la ligne 6 de la colonne 10 de l'annexe 1 du SIFU.

Informations nécessaires aux fins d'analyse de l'octroi de la subvention conditionnelle ^(note 1)

Exercice 2012-2013

	Fonds de fonctionnement
Produits (1)	430,738,008
Charges (2)	446,399,818
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges (3) = (1) - (2)	(15,661,810)
Virements du fonds de fonctionnement vers d'autres fonds (4)	29,311,269
Virements des autres fonds vers le fonds de fonctionnement (5)	\$
Annulation des produits ^(note 2) relativement aux avantages sociaux futurs (6)	
Annulation des charges ^(note 2) relativement aux avantages sociaux futurs (7)	38,513,700
Établissements de l'Université du Québec seulement	
Annulation des produits ^(note 2) relativement au décret du 24 mars 2010 (8)	
Annulation des charges ^(note 2) relativement au décret du 24 mars 2010 (9)	
Surplus/déficit annuel servant à l'octroi de la subvention conditionnelle (10) = (3) - (4) + (5) - (6) + (7) - (8) + (9)	(6,459,378,78) \$

Note 1: Voir la règle budgétaire 5.7 (2012-2013)

Note 2: Constaté(e)s en 2012-2013

Université Concordia
 Détails des montants aux états financiers et aux annexes
 Exercice 2012-2013

Note # 1: Ventilation du compte n° 430 - Subventions et dons non gouvernementaux

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
Dons en espèce		3,597,712	505,453		2,411,082
Dons en nature faut	---	---	---	---	---
Autre 1 Subventions de l'industrie		3,516,891	119,625		
Autre 2 Autres subventions		1,119,712	919,802		
Autre 3 Commandites		372,300	11,335		
Autre 4					
Autre 5					
Autre 6					
Autre 7					
Autre 8					
Autre 9					
Autre 10					
Total	-\$	8,606,615 \$	1,785,343 \$	-\$	2,411,082 \$

Note # 2: Détails des estimations sur le recomptage de clientèle (Fonds de fonctionnement)

	Compte 015	Compte 210
2012-2013 (T)		5,943,081
2011-2012 (T-1)	686,594	
2010-2011 (T-2)		

Note # 3: Portion des dépenses financées par les subventions du Ministère (enveloppes MAO¹ et PQI²)

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations
Biens sous le seuil de capitalisation (892)		161,172
Biens de nature non capitalisable (893)		

¹ Matériel, appareils et outillage

² Plan quinquennal d'investissement

NOM DE L'UNIVERSITÉ : Université Concordia

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 980000

**ÉTAT DE TRAITEMENT
2012-2013**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

2013-10-16

ADMINISTRATEUR :

AWOBYA

1. PERSONNEL DE DIRECTION SUPERIEURE

Nom et fonction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (628)					Temps plein (en % du temps plein)
		Salaire de Base	Autres éléments de traitement	Indemnité de départ accordées	Somme reçue d'une fondation ou d'une personne morale	Temps plein (Nombre de mois dans la fonction)	
BEASLEY, GERALD	Directeur, Bibliothèque	187,545	8,682			12,0	
BEAUREGARD, PHILIPPE	Chef des communications	212,333	20,137			12,0	
BERGERON, SERGE	Vice-recteur associé, Gestion des affaires académiques	161,254	26,958			12,0	
BOLLA, PETER	Vice-recteur associé, Gestion immobilière	178,818	17,679			12,0	
BURKE, NOEL	Doyen, École de formation continue (8,5 mois en fonction)	176,557	4,248			8,5	
CARR, GRAHAM	Doyen, Études supérieures jusqu'au 31 juillet 2012 Vice-recteur, Recherche et études supérieures	230,000	25,039			12,0	
CHEAIB, WILLIAM	Vice-recteur associé, International par intérim Chef de cabinet du recteur par intérim depuis 03 décembre 2012	155,000	1,116			12,0	
COPEMAN, RUSSELL	Vice-recteur associé, Relations Gouvernementales	139,077	20,744			12,0	
CÔTÉ, ROGER	Vice-recteur, Services	236,256	17,926			12,0	
DENONCOURT, MARC	Vice-recteur associé et Dirigeant principal de l'information	180,285	14,390			12,0	
DREW, ROBIN	Doyen, Faculté de génie et d'informatique	208,416	17,598			12,0	
DYENS, OLLIVIER	Doyen, École de formation continue par intérim du 22 octobre 2012 à 8 février 2013 (3,5 mois en fonction)	104,789	19,123			3,5	
FREEDMAN, BRAM	Vice-recteur, Relation Institutionnelles et secrétaire général	267,020	16,307			12,0	
GAUTHIER, MARC	Trésorier	154,530	12,466			12,0	
GRAHAM, DAVID	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques jusqu'au 31 août 2012 Conseiller sénior, stratégie international depuis 01 septembre 2012	248,381	11,292			12,0	
HARVEY, STEVE	Doyen, École de Gestion John Molson depuis 1 juillet 2012 (10 mois en fonction)	235,000	9,237			10,0	
HOCHSTEIN, ALAN	Doyen, École de Gestion John Molson par intérim jusqu'au 30 juin 2012 (2 mois en fonction)	152,706	17,193	30,441		2,0	
KELLEY, PATRICK	Chef de la direction Financière	237,754	42,443			12,0	
LEVINSON, IONATHAN	Chef de cabinet du recteur jusqu'au 2 décembre 2012 (7 mois en fonction)	202,267	10,554			7,0	
LEWIS, BRIAN	Doyen, Facultés arts et des sciences	238,096	15,371			12,0	
LOWY, FREDERICK	Recteur et vice chancelier jusqu'au 31 juillet 2012 (3 mois en fonction)	350,000	75,277			3,0	
MCCAUGHEY, DOMINIQUE	Vice rectrice associée, soutien universitaire et relation avec les diplômés	154,685	14,730			12,0	
MORIN, MARIE-CLARIE	Vice rectrice, soutien universitaire et relation avec les diplômés	231,210	16,526			12,0	
OSTIGUY, LISA	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques par intérim depuis 1 septembre 2012 (8 mois en fonction)	112,194	71,635			8,0	
POWLOWSKI, JUSTIN	Vice-recteur associé par intérim, Recherche et études supérieures (6 mois en fonction)	113,428	22,100			6,0	
STIEPARD, ALAN	Recteur et vice chancelier depuis 1 août 2012 (9 mois en fonction)	357,000	51,219			9,0	
THERRIEN, DANIEL	Contrôleur	155,871	8,452			12,0	
TUCKER, BRADLEY	Vice recteur associé, Services aux étudiants et Effectifs étudiants depuis 1 juin 2012 (8 mois en fonction)	170,000	10,299			8,0	
WILD, CATHERINE	Doyen, Faculté des beaux-arts	201,902	14,959	16,616		12,0	
WILSHER, CAROLINA	Vice-rectrice associée, Ressources Humaines	178,172	17,213			12,0	
WOOD-ADAMS, PAULA	Doyen, Études supérieures par intérim depuis le 1 août 2012 (9 mois en fonction)	103,582	33,767			9,0	

Etat du traitement

Établissement: 980000-Corcondia
 Année Financière: 2012-2013
 Page: 2 de 3

2. AUTRES CATEGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)			
	Effectif total(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaires de base		Autres éléments de traitement	
Personnel de direction des services		Le plus élevé	101,790		134,345	
		Moyenne	115,660		24,547	
		Le moins élevé	82,575		95	
Personnel de pérence des emplois de soutien		Le plus élevé	202,297		22,890	
		Moyenne	114,812		4,879	
		Le moins élevé	88,597		32	
	Le plus élevé	96,779		25,214		
	Moyenne	76,517		3,692		
	Le moins élevé	55,622		95		

(*) Effectif le donne sur le personnel de base disponible
 (*) En minuscules lettres, indiquez le statut de la personne employée au traitement versé.

Établissement : 060000-Comondia
Année financière : 2012-2013
Page : 3 DE 3

3. VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Nom et prénom	Fonction	Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
BEASLEY, GERALD	Directeur, Bibliothèque	12,0	14.222
BEAUREGARD, PHILIPPE	Chief des communications	12,0	11.100
BERGERON, SERGE	Vice-recteur associé, Gestion des affaires académiques	12,0	3.706
BOLLA, PETER	Vice-recteur associé, Gestion immobilière	12,0	1.478
BURKE, NOEL	Doyen, École de formation continue	8,5	0.054
CARR, GRAHAM	Doyen, Études supérieures jusqu'au 31 juillet 2012	12,0	20.240
CHEAIB, WILLIAM	Vice-recteur, Recherche et études supérieures	9,0	8.364
CHEAIB, WILLIAM	Vice-recteur associé, International par intérim	12,0	8.364
CHEAIB, WILLIAM	Chief de cabinet du recteur par intérim depuis 03 décembre 2012	12,0	8.364
CHEAIB, WILLIAM	Vice-recteur, Relations Gouvernementales	12,0	6.230
COPÉ, ROGER	Vice-recteur, Services	12,0	1.171
DERONCOURT, MARC	Vice-recteur associé et Directeur principal de l'information	12,0	0.452
DREW, ROBIN	Doyen, Faculté de génie et d'informatique	12,0	10.100
DYENS, OLIVIER	Doyen, Études supérieures par intérim du 22 octobre 2012 à 8 février 2013	3,5	1.832
FREEDMAN, BRAM	Vice-recteur, Relation externes et secrétaire général	12,0	4.771
GAUTHIER, MARC	TréSORIER	12,0	0.048
GRAHAM, DAVID	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques jusqu'au 31 août 2012	12,0	10.000
HARVEY, STEVE	Conseiller sénior, stratégie international depuis 01 septembre 2012	10,0	7.176
HOCHSTEIN, ALAN	Doyen, École de Gestion John Molson depuis 1 juillet 2012	2,0	512
KELLEY, PATRICK	Doyen, École de Gestion John Molson par intérim jusqu'au 30 juin 2012	12,0	7.644
LEVINSON, IONATHAN	Chief de la direction financière	7,0	1.020
LEWIS, BRIAN	Doyen, Facultés des arts et des sciences	12,0	17.065
LOWY, FREDERICK	Recteur et vice chancelier jusqu'au 31 juillet 2012	3,0	20.981
MORIN, MARIE-CLARIE	Vice rectrice associée, soutien universitaire et relation avec les diplômés	12,0	9.713
MORIN, MARIE-CLARIE	Vice rectrice, soutien universitaire et relation avec les diplômés	12,0	14.665
OSTIGUY, LISA	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques par intérim depuis 1 septembre 2012	8,0	2.589
POWLOWSKI, JUSTIN	Vice-recteur associé par intérim, Recherche et études supérieures	6,0	-
POWLOWSKI, JUSTIN	Recteur et vice chancelier depuis 1 août 2012	9,0	14.437
SHEPARD, ALAN	Contrôleur	12,0	945
THERIAULT, DANIEL	Vice recteur associé, Services aux étudiants et Effectifs étudiants depuis 1 juin 2012	8,0	4.000
TUCKER, BRADLEY	Doyen, Faculté des beaux-arts	12,0	0.918
WILD, CATHERINE	Vice-rectrice associée, Ressources Humaines	12,0	4.238
WILSHER, CAROLINA	Doyen, Études supérieures par intérim depuis le 1 août 2012	12,0	18.348
WOOD-ADAMS, PAULA	Doyen, Études supérieures par intérim depuis le 1 août 2012	8,0	1.156
WOOD-ADAMS, PAULA	Étude des frais remboursés	Effectif (*)	Valeur pécuniaire
	Le plus élevé	123,00	21.815
	Moyenne		1.108
	Le moins élevé		14.575
	Le plus élevé	57,00	4.057
	Moyenne		18.348
	Le moins élevé	134,00	1.156

(*) Étendue aux services et aux autres remboursements de frais ou d'allocations au rattachement des étudiants

(*) Étendue au doyen ou le personnel de son rattachement

État du rattachement

Établissement : Université Concordia
Année financière : 2012-2013

Personnel de direction supérieure

Valeur pécuniaire des droits d'indemnités de départ détenus et non exercés pendant l'année 2012-2013

Nom	Fonction	Montant
CARR, GRAHAM	Doyen, Études supérieures jusqu'au 31 juillet 2012	112.827
SHEPARD, ALAN	Vice-recteur, Recherche et études supérieures	53.550
BEASLEY, GERALD	Recteur et vice chancelier depuis 1 août 2012	156.828
DREW, ROBIN	Directeur, Bibliothèque	188.084
GRAHAM, DAVID	Doyen, Études supérieures par intérim du 22 octobre 2012 à 8 février 2013	279.471
HARVEY, STEVE	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques jusqu'au 31 août 2012	39.167
LEWIS, BRIAN	Conseiller sénior, stratégie international depuis 01 septembre 2012	17.584
OSTIGUY, LISA	Doyen, École de Gestion John Molson depuis 1 juillet 2012	24.667
POWLOWSKI, JUSTIN	Doyen, Facultés des arts et des sciences	30.814
WILD, CATHERINE	Vice-recteur exécutif aux affaires académiques par intérim depuis 1 septembre 2012	144.914
WOOD-ADAMS, PAULA	Vice-recteur associé par intérim, Recherche et études supérieures	17.019
WOOD-ADAMS, PAULA	Doyen, Faculté des beaux-arts	
WOOD-ADAMS, PAULA	Doyen, Études supérieures par intérim depuis le 1 août 2012	

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Date d'entrée en vigueur : 7 juin 2013

Origine : Conseil d'administration

Remplace/amende : BD-8 – 18 mai 2006 et
BD-11 – 22 juin 2006

Numéro de référence : BD-8

Remarque : Le masculin est utilisé pour faciliter la lecture.

OBJET

La présente politique a pour objet d'établir les paramètres de la rémunération et du processus d'évaluation des membres de la haute direction.

PORTÉE

La présente politique s'applique à tous les membres de la haute direction nommés par le conseil d'administration (le « conseil »).

La présente politique entre en vigueur le 7 juin 2013 et s'applique à tous les nouveaux membres de la haute direction ainsi qu'à tout membre de la haute direction amorçant un nouveau mandat à compter de cette date.

DÉFINITIONS

Pour les besoins de la présente politique, les définitions suivantes s'appliquent :

« bibliothécaire » : bibliothécaire qui n'est pas en congé.

« étudiant » : personne inscrite à un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle, à un cours ou à toute autre activité donnant droit à des crédits et dont le dossier est en règle. Ne sont pas admissibles les personnes qui sont en situation d'échec ou de probation ou qui ont fait l'objet de sanctions en vertu du Code des droits et des obligations ou du Code de conduite pédagogique durant les trois années précédant leur nomination.

« membre de la haute direction » : le recteur et vice-chancelier, tout membre de la haute direction (enseignement et recherche) et tout membre de la haute direction (administration générale).

« membre de la haute direction (administration générale) » : personne nommée par le conseil à un poste de cadre supérieur dans l'administration générale.

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 2 de 17

« membre de la haute direction (enseignement et recherche) » : personne nommée par le conseil à un poste d'administration de l'enseignement ou de la recherche. Parmi ces cadres supérieurs figurent le vice-recteur exécutif aux affaires académiques, le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures, les doyens, le directeur des Bibliothèques et tout autre cadre supérieur de rang et de niveau de responsabilité équivalents, selon le conseil.

« président du conseil » : personne de qui relève le poste faisant l'objet d'un exercice de recrutement.

« professeur à temps plein » : professeur à temps plein qui n'est pas en congé.

POLITIQUE

RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Rémunération

1. Une échelle salariale variant de 300 000 \$ à 400 000 \$ s'applique au moment de l'embauche initiale du recteur et vice-chancelier (le « recteur »).
2. Sous réserve des dispositions législatives applicables, le recteur est admissible à une prime de rendement annuelle représentant jusqu'à 10 % de son salaire annuel, fondée sur l'atteinte d'objectifs précis convenus entre le président du conseil d'administration, après consultation avec le comité des ressources humaines du conseil (le « comité des ressources humaines »), et le recteur. Le montant de la prime de rendement peut varier en fonction du degré auquel les objectifs fixés ont été atteints.
3. En plus du salaire et, le cas échéant, du salaire nominal de professeur et des indemnités de fin de mandat accordées aux membres de la haute direction (enseignement et recherche), comme indiqué aux articles 53 à 59 de la présente politique, le recteur a droit aux avantages suivants :
 - une allocation mensuelle de 1 200 \$, taxes comprises, pour l'utilisation d'une voiture;
 - l'adhésion à un club, aux frais de l'Université;

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 3 de 17

- une allocation de perfectionnement professionnel ou de recherche ne pouvant dépasser 10 000 \$ par année, laquelle permettra au recteur de poursuivre ses activités d'érudition et de création ou de rester à jour dans son domaine d'expertise en participant à des congrès, en s'abonnant à des publications, en achetant un ordinateur ou en engageant d'autres dépenses similaires;
 - une allocation mensuelle de logement de 4 500 \$, pour couvrir ses frais de représentation liés à l'utilisation fréquente de sa résidence pour accueillir des invités de l'Université;
 - des vacances annuelles de 25 jours en plus des jours chômés à l'Université et des jours fériés. Un maximum de 10 jours peut être reporté d'une année à l'autre, et ce, pour deux années consécutives. Les vacances accumulées qui ne sont pas prises au cours de la troisième année sont perdues.
4. Le salaire au moment de l'embauche initiale, ainsi que toute exception à la rémunération globale (y compris les avantages sociaux), est approuvé par le conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines.
 5. Le salaire du recteur est réévalué annuellement en fonction de l'augmentation du coût de la vie, de la conjoncture du marché et d'une évaluation confidentielle du rendement effectuée par le président du conseil, en consultation avec le comité des ressources humaines. Sous réserve des dispositions législatives applicables, le président du conseil fait une recommandation au regard d'une prime de rendement annuelle. Le président du conseil soumet sa recommandation à l'approbation du comité exécutif du conseil (le « comité exécutif »), dont l'essentiel est communiqué au conseil.

Procédures décisionnelles relatives à un départ à mi-mandat

6. Si le rendement du recteur est jugé particulièrement faible par le président du conseil ou par le comité des ressources humaines (que ce soit dans le cadre de l'évaluation du rendement annuelle ou autrement), le comité des ressources humaines en fait part, par écrit, au comité exécutif.
7. Si le comité exécutif convient de l'exactitude de ces observations et conclusions, il convoque le conseil à une réunion à huis clos excluant le recteur afin de déterminer si l'on doit laisser ce dernier poursuivre son mandat ou le démettre de ses fonctions. Avant que le conseil ne procède à un vote officiel sur la destitution, le recteur doit se voir offrir

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 4 de 17

la possibilité de démissionner. Le paiement d'une indemnité de départ autre que celle prévue aux clauses du contrat exige l'approbation du conseil.

8. Si le recteur est congédié sans motif valable, il peut le cas échéant réintégrer les rangs du corps professoral. Cependant, pour éviter toute perception de rémunération double, il ne rentrera en fonction qu'une fois écoulé le nombre de mois de salaire de recteur auquel équivaut son indemnité de départ.
9. Il revient au comité des ressources humaines d'établir les dispositions en matière d'indemnité de départ qui s'appliquent au poste de recteur, en tenant compte des normes sectorielles.

Évaluation du recteur au cours de l'avant-dernière année de son premier mandat

10. Au cours de l'avant-dernière année du premier mandat du recteur, le président du conseil lui écrit pour lui demander s'il entend postuler un second mandat. Une réponse est attendue de la part du recteur dans les dix jours ouvrables qui suivent. En l'absence d'une réponse dans le délai alloué, il sera entendu que le recteur ne souhaite pas postuler un second mandat.
11. Si le recteur répond par l'affirmative, le conseil met sur pied un comité d'évaluation de 12 membres respectant la composition suivante :
 - le président du conseil;
 - trois membres externes du conseil, nommés par le comité exécutif;
 - quatre professeurs à temps plein (un pour chacune des facultés), élus selon les procédures électorales que le conseil peut adopter à l'occasion;
 - un professeur à temps partiel, élu selon les procédures électorales que le conseil peut adopter à l'occasion;
 - un représentant du personnel administratif et de soutien, élu selon les procédures électorales que le conseil peut adopter à l'occasion;
 - un étudiant des cycles supérieurs, nommé par l'Association des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs;
 - un étudiant du premier cycle, nommé par l'Union des étudiants et étudiantes de Concordia.

La composition du comité d'évaluation du recteur est ratifiée par le conseil.

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 5 de 17

12. Le comité d'évaluation du recteur est constitué de membres qui siègent en leur nom personnel, et non en tant que délégués de l'instance qu'ils représentent. Chaque membre est appelé à exercer son jugement dans l'intérêt supérieur de l'Université.
13. Dans ses travaux, le comité d'évaluation du recteur dresse une liste de critères en fonction des buts et objectifs établis au début du premier mandat ainsi que de ceux fixés annuellement par la suite.
14. Le recteur soumet au comité un rapport d'autoévaluation d'au plus 15 pages, à l'exclusion des annexes.
15. Le comité d'évaluation du recteur demande l'avis de membres de la communauté universitaire, soit en les rencontrant, soit en les invitant à lui faire parvenir de courts textes qui tiennent compte des critères d'évaluation mentionnés à l'article 13 ci-dessus. Les commentaires reçus sont traités conformément au protocole annexé à la présente politique, lequel peut être modifié à l'occasion par le comité exécutif.
16. Le comité d'évaluation du recteur choisit pour le conseiller une personne qui occupe ou a récemment occupé un poste analogue dans une autre université.
17. Le comité d'évaluation du recteur examine toute autre preuve dont il estime avoir besoin, qu'il sollicite de la manière qu'il juge appropriée.
18. Les décisions sont votées à la majorité des membres, à moins que le comité d'évaluation du recteur ne décide de fixer une norme plus élevée. Les votes ont lieu par scrutin secret si un membre du comité le demande.
19. Le président du comité d'évaluation du recteur ne vote qu'en cas de partage égal des voix. Cette disposition ne restreint nullement son droit d'expression durant tout le processus d'évaluation du comité.
20. Le comité d'évaluation du recteur siège à huis clos, et ses délibérations sont strictement confidentielles.
21. Dans ses travaux, le comité d'évaluation du recteur veille à assurer le respect de la procédure légale. Aux fins du présent paragraphe, on entend par respect de la

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 6 de 17

procédure légale l'application des règles de justice naturelle, qui comprennent deux éléments :

- *Audi alteram partem* – obligation de donner à une personne qui fait l'objet d'une plainte une possibilité raisonnable de se faire entendre;
- *Nemo judex in causa sua debet esse* – obligation de faire preuve d'impartialité à toutes les étapes menant à la prise de décision.

22. Le rapport du comité d'évaluation du recteur contient une recommandation motivée déterminant si le rendement du recteur justifie un second mandat, et indique le décompte des voix.
23. Il revient au président du conseil de proposer la résolution portant sur la recommandation faite par le comité d'évaluation du recteur.
24. Si le président du conseil n'est pas d'accord à propos de la recommandation du comité d'évaluation du recteur, il doit en communiquer les raisons au conseil.

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION (ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE)

Rémunération

25. Les échelles salariales suivantes s'appliquent au moment de l'embauche initiale des membres de la haute direction (enseignement et recherche) :
 - vice-recteurs 200 000 \$ à 300 000 \$;
 - doyens et directeur des Bibliothèques 175 000 \$ à 275 000 \$.
26. Sous réserve des dispositions législatives applicables, les membres de la haute direction (enseignement et recherche) sont admissibles à une prime de rendement annuelle représentant jusqu'à 10 % de leur salaire annuel, fondée sur l'atteinte d'objectifs précis convenus entre le recteur, le vice-recteur exécutif aux affaires académiques ou le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures, selon le cas, et les membres de la haute direction (enseignement et recherche). Le montant de la prime de rendement peut varier en fonction du degré d'atteinte des objectifs fixés.

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 7 de 17

27. En plus du salaire et, le cas échéant, du salaire nominal de professeur et des indemnités de fin de mandat accordées aux membres de la haute direction (enseignement et recherche), comme indiqué aux articles 49 à 55 de la présente politique, les membres de la haute direction (enseignement et recherche) ont droit aux avantages suivants :
- une allocation mensuelle de 1 200 \$, taxes comprises, accordée aux vice-recteurs pour l'utilisation d'une voiture;
 - une allocation de perfectionnement professionnel ou de recherche ne pouvant dépasser 5 000 \$ par année, laquelle permettra aux membres de la haute direction (enseignement et recherche) de poursuivre leurs activités d'érudition et de création ou de rester à jour dans leur domaine d'expertise en participant à des congrès, en s'abonnant à des publications, en achetant un ordinateur ou en engageant d'autres dépenses similaires;
 - des vacances annuelles de 25 jours en plus des jours chômés à l'Université et des jours fériés. Un maximum de 10 jours peut être reporté d'une année à l'autre, et ce, pour deux années consécutives. Les vacances accumulées qui ne sont pas prises au cours de la troisième année sont perdues.
28. Le salaire au moment de l'embauche initiale est approuvé par le recteur et communiqué au comité des ressources humaines. Toute exception à la rémunération globale (y compris les avantages sociaux) est approuvée par le comité des ressources humaines et communiquée au conseil.
29. Le salaire et la prime de rendement annuelle des vice-recteurs prévue à l'article 26, s'il y a lieu, sont réévalués annuellement en fonction de l'augmentation du coût de la vie, de la conjoncture du marché et d'une évaluation confidentielle du rendement effectuée par le recteur. Les conclusions de l'évaluation du rendement, y compris toute hausse salariale et prime versée, sont communiquées chaque année au comité des ressources humaines.
30. Le salaire et la prime de rendement annuelle des doyens et du directeur des Bibliothèques prévue à l'article 26, le cas échéant, sont réévalués annuellement en fonction de l'augmentation du coût de la vie, de la conjoncture du marché, et d'une évaluation confidentielle du rendement effectuée par le vice-recteur exécutif aux affaires académiques ou par le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures, selon le cas, pour recommandation au recteur. Les conclusions de l'évaluation du rendement, y

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 8 de 17

compris toute hausse salariale et prime versée, sont communiquées chaque année au comité des ressources humaines.

Procédures décisionnelles relatives à un départ à mi-mandat

31. Si le rendement d'un membre de la haute direction (enseignement et recherche) est jugé particulièrement faible par le recteur (que ce soit dans le cadre de l'évaluation du rendement annuelle ou autrement), ce dernier peut décider, après consultation avec le comité des ressources humaines, de mettre fin au poste du membre de la haute direction (enseignement et recherche). Le paiement d'une indemnité de départ autre que celle prévue aux clauses du contrat exige l'approbation du comité des ressources humaines, et toute divergence doit être signalée au conseil en temps opportun.
32. Si un membre de la haute direction (enseignement et recherche) est congédié sans motif valable, il peut le cas échéant réintégrer les rangs du corps professoral. Cependant, pour éviter toute perception de rémunération double, il ne rentrera en fonction qu'une fois écoulé le nombre de mois de salaire de membre de la haute direction (enseignement et recherche) auquel équivaut son indemnité de départ.
33. Il revient au comité des ressources humaines d'établir les dispositions en matière d'indemnité de départ qui s'appliquent aux postes de membre de la haute direction (enseignement et recherche), en tenant compte des normes sectorielles.

Évaluation des membres de la haute direction (enseignement et recherche) au cours de l'avant-dernière année de leur premier mandat

34. Au cours de l'avant-dernière année du premier mandat d'un membre de la haute direction (enseignement et recherche), le président du conseil lui écrit pour lui demander s'il entend postuler un second mandat. Une réponse est attendue de la part du membre de la haute direction (enseignement et recherche) dans les dix jours ouvrables qui suivent. En l'absence d'une réponse dans le délai alloué, il sera entendu que le membre de la haute direction (enseignement et recherche) ne souhaite pas postuler un second mandat.
35. Si le membre de la haute direction (enseignement et recherche) répond par l'affirmative, le recteur met sur pied un comité d'évaluation.

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 9 de 17

36. Le comité d'évaluation du vice-recteur exécutif aux affaires académiques et du vice-recteur à la recherche et aux études supérieures compte 12 membres et respecte la composition suivante :
- le président du conseil;
 - un membre externe du conseil, nommé par le comité exécutif;
 - cinq professeurs à temps plein (deux de la Faculté des arts et des sciences et un pour chacune des autres facultés), élus selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un professeur à temps partiel, élu selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un bibliothécaire, élu selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un représentant du personnel administratif et de soutien relevant de la même unité que celle du poste qui est évalué, élu selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un étudiant des cycles supérieurs, nommé par l'Association des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs;
 - un étudiant du premier cycle, nommé par l'Union des étudiants et étudiantes de Concordia.
37. Le comité d'évaluation des doyens, hormis le doyen de l'École des études supérieures et le doyen de l'École de formation continue, compte 10 membres et respecte la composition suivante :
- le président du conseil;
 - un membre externe du conseil, nommé par le comité exécutif;
 - quatre professeurs à temps plein (relevant de la même faculté que celle du poste qui est évalué), élus selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un professeur à temps partiel (relevant de la même faculté que celle du poste qui est évalué), élu selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un représentant du personnel administratif et de soutien (relevant de la même unité que celle du poste qui est évalué), élu selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un étudiant des cycles supérieurs, nommé par l'Association des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs;

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 10 de 17

- un étudiant du premier cycle, nommé par l'Union des étudiants et étudiantes de Concordia.
38. Le comité d'évaluation du doyen de l'École des études supérieures compte 10 membres et respecte la composition suivante :
- le président du conseil;
 - un membre externe du conseil, nommé par le comité exécutif;
 - cinq professeurs à temps plein (deux de la Faculté des arts et des sciences et un pour chacune des autres facultés), élus selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un représentant du personnel administratif et de soutien de l'École des études supérieures, élu selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - deux étudiants des cycles supérieurs, dont l'un détient un contrat d'enseignement à temps partiel, nommés par l'Association des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs.
39. Le comité d'évaluation du directeur des Bibliothèques compte 10 membres et respecte la composition suivante :
- le président du conseil;
 - un membre externe du conseil, nommé par le comité exécutif;
 - quatre bibliothécaires, élus selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un professeur à temps partiel, élu selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un représentant du personnel administratif et de soutien des Bibliothèques, élu selon les procédures électorales qui peuvent être adoptées à l'occasion;
 - un étudiant des cycles supérieurs, nommé par l'Association des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs;
 - un étudiant du premier cycle, nommé par l'Union des étudiants et étudiantes de Concordia.
40. Le comité d'évaluation du doyen de l'École de formation continue compte XX membres et respecte la composition suivante : (composition à venir)

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 11 de 17

41. Le comité d'évaluation est constitué de membres qui siègent en leur nom personnel, et non en tant que délégués de l'instance qu'ils représentent. Chacun est appelé à exercer son jugement dans l'intérêt supérieur de l'Université.
42. Dans ses travaux, le comité d'évaluation dresse une liste de critères en fonction des buts et objectifs établis au début du premier mandat ainsi que de ceux fixés annuellement par la suite.
43. Le membre de la haute direction (enseignement et recherche) soumet au comité un rapport d'autoévaluation d'au plus 15 pages, à l'exclusion des annexes.
44. Le comité d'évaluation demande l'avis de membres de la communauté universitaire, soit en les rencontrant, soit en les invitant à lui faire parvenir de courts textes qui tiennent compte des critères d'évaluation mentionnés à l'article 42 ci-dessus. Les commentaires reçus sont traités conformément au protocole annexé à la présente politique, lequel peut être modifié à l'occasion par le comité exécutif.
45. Le comité d'évaluation choisit pour le conseiller une personne qui occupe ou a récemment occupé un poste analogue dans une autre université.
46. Le comité d'évaluation examine toute autre preuve dont il estime avoir besoin, qu'il sollicite de la manière qu'il juge appropriée.
47. Les décisions sont votées à la majorité des membres, à moins que le comité d'évaluation ne décide de fixer une norme plus élevée. On procède par vote secret sur demande de l'un des membres du comité.
48. Le président du comité d'évaluation ne vote qu'en cas de partage égal des voix. Cette disposition ne restreint en rien son droit d'expression durant tout le processus d'évaluation du comité.
49. Le comité d'évaluation siège à huis clos, et ses délibérations sont strictement confidentielles.
50. Dans ses travaux, le comité d'évaluation veille à assurer le respect de la procédure légale. Aux fins du présent paragraphe, on entend par respect de la procédure légale l'application des règles de justice naturelle, qui comprennent deux éléments :

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 12 de 17

- *Audi alteram partem* – obligation de donner à une personne faisant l’objet d’une plainte une possibilité raisonnable de se faire entendre;
 - *Nemo judex in causa sua debet esse* – obligation de faire preuve d’impartialité à toutes les étapes menant à la prise de décision.
51. Le rapport du comité d’évaluation contient une recommandation motivée sur la pertinence de l’octroi d’un second mandat au membre de la haute direction (enseignement et recherche) compte tenu de son rendement, et indique le décompte des voix.
52. Si le recteur n’est pas d’accord à propos de la recommandation du comité d’évaluation des membres de la haute direction (enseignement et recherche), il doit en communiquer les raisons au conseil.

Salaires nominaux de professeur et indemnités de fin de mandat propres aux membres de la haute direction (enseignement et recherche)

53. Durant le mandat à la haute direction et le congé administratif subséquent, s’il y a lieu, d’un membre de la haute direction (enseignement et recherche) exclu de l’unité de négociation de l’Association des professeurs de l’Université Concordia (APUC) pendant ce mandat, un traitement nominal de professeur continuera d’être calculé à son intention. À cette fin, on appliquera au traitement nominal qu’il touchait au moment de son entrée en fonction l’ensemble des ajustements consentis aux membres de l’APUC. Dans le cas d’un membre de la haute direction (enseignement et recherche) venant d’une autre université et assuré d’obtenir un poste régi par l’APUC au terme de son mandat administratif, le traitement nominal initial de professeur qu’il touchera est établi au moment de sa nomination.
54. Un membre de la haute direction (enseignement et recherche) qui, au terme d’un premier mandat, ne se voit pas nommé de nouveau au même poste ou affecté à une autre fonction de cadre supérieur a droit à un congé administratif d’un an rémunéré au salaire moyen gagné pendant son mandat à la haute direction.
55. Si un membre de la haute direction (enseignement et recherche) se voit nommé de nouveau au même poste ou affecté à une autre fonction de cadre supérieur, il a droit à une indemnité équivalant à ce qu’il recevrait en six mois de congé administratif (calculé selon le salaire moyen gagné durant de son premier mandat). Cette somme lui sera versée tout au long de son second mandat à raison de 20 % par année.

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 13 de 17

56. À la fin de son second et dernier mandat, un membre de la haute direction (enseignement et recherche) a droit à un congé administratif d'un an rémunéré au salaire moyen touché durant son deuxième mandat. Ainsi, un membre de la haute direction ne peut obtenir un congé de plus d'un an au terme d'un premier ou d'un second mandat à la haute direction.
57. Outre le salaire mentionné à l'article 54, un membre de la haute direction (enseignement et recherche) n'a droit, pendant son congé administratif, à aucune autre indemnité reçue au cours de son mandat à titre de membre de la haute direction (enseignement et recherche), à l'exception de l'allocation de perfectionnement professionnel ou de recherche ainsi que du maintien de la participation au régime d'assurance collective et des avantages sociaux offerts aux employés cadres de l'Université.
58. Pendant son congé administratif, un membre de la haute direction (enseignement et recherche) ne peut travailler à temps plein pour un autre employeur. S'il accepte un poste à temps plein auprès d'un autre employeur, il doit démissionner de son poste à l'Université. Une compensation pécuniaire calculée au prorata de la durée résiduelle de son congé administratif lui sera alors versée.
59. Un membre de la haute direction (enseignement et recherche) doit redevenir membre de l'unité de négociation de l'APUC pour avoir droit aux avantages sociaux prévus dans la convention collective de l'APUC (congés, retraite anticipée, etc.). Les mandats à la haute direction et le congé administratif d'un an ne sont pas comptabilisés aux fins du calcul de l'admissibilité à un congé sabbatique. Si un membre de la haute direction (enseignement et recherche) prend sa retraite (en vertu des dispositions de l'article 42 de la convention collective de l'APUC) pendant son mandat à la haute direction ou au terme de celui-ci, sa rémunération de retraite est calculée en fonction du traitement nominal de professeur en vigueur au moment de son départ à la retraite.
60. Les articles 53 à 59 s'appliquent au recteur s'il a reçu l'assurance d'obtenir un poste régi par l'APUC au terme de son mandat administratif.

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 14 de 17

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION (ADMINISTRATION GÉNÉRALE)

Rémunération

61. Une échelle salariale variant de 200 000 \$ à 300 000 \$ s'applique au moment de l'embauche initiale des membres de la haute direction (administration générale).
62. Sous réserve des dispositions législatives applicables, les membres de la haute direction (administration générale) sont admissibles à une prime de rendement annuelle représentant jusqu'à 10 % de leur salaire annuel, fondée sur l'atteinte d'objectifs précis convenus entre le recteur et les membres de la haute direction (administration générale). Le montant de la prime de rendement peut varier en fonction du degré d'atteinte des objectifs fixés.
63. En plus du salaire, les membres de la haute direction (administration générale) ont droit aux avantages suivants :
 - une allocation mensuelle de 900 \$, taxes comprises, pour l'utilisation d'une voiture;
 - une allocation de perfectionnement professionnel ou de recherche ne pouvant dépasser 5 000 \$ par année, laquelle permettra aux membres de la haute direction (administration générale) de poursuivre leurs activités d'érudition et de création ou de rester à jour dans leur domaine d'expertise en participant à des congrès, en s'abonnant à des publications, en achetant un ordinateur ou en engageant d'autres dépenses similaires;
 - des vacances annuelles de 25 jours en plus des jours chômés à l'Université et des jours fériés. Un maximum de 10 jours peut être reporté d'une année à l'autre, et ce, pour deux années consécutives. Les vacances accumulées qui ne sont pas prises au cours de la troisième année sont perdues.
64. Le salaire au moment de l'embauche initiale est approuvé par le recteur et communiqué au comité des ressources humaines. Toute exception à la rémunération globale (y compris les avantages sociaux) est approuvée par le comité des ressources humaines et communiquée au conseil.
65. Le salaire et la prime de rendement annuelle des membres de la haute direction (administration générale) prévue à l'article 62, s'il y a lieu, sont réévalués annuellement

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 15 de 17

en fonction de l'augmentation du coût de la vie, de la conjoncture du marché et d'une évaluation confidentielle du rendement effectuée par le recteur. Les conclusions de l'évaluation du rendement, y compris toute hausse salariale et prime versée, sont communiquées chaque année au comité des ressources humaines.

Procédures décisionnelles relatives à un départ à mi-mandat

66. Si le rendement d'un membre de la haute direction (administration générale) est jugé particulièrement faible par le recteur (que ce soit dans le cadre de l'évaluation du rendement annuelle ou autrement), ce dernier peut décider, après consultation avec le comité des ressources humaines, de mettre fin au poste du membre de la haute direction (administration générale). Le paiement d'une indemnité de départ autre que celle prévue aux clauses du contrat exige l'approbation du comité des ressources humaines, et toute divergence doit être signalée au conseil en temps opportun.
67. Il revient au comité des ressources humaines d'établir les dispositions en matière d'indemnité de départ qui s'appliquent aux postes de membres de la haute direction (administration générale), en tenant compte des normes sectorielles.

Évaluation des membres de la haute direction (administration générale) nommés pour un mandat à durée déterminée

68. Au cours de l'avant-dernière année du premier mandat d'un membre de la haute direction (administration générale) nommé pour un mandat à durée déterminée, le recteur lui écrit pour lui demander s'il entend postuler un second mandat. Une réponse est attendue de la part du membre de la haute direction (administration générale) dans les dix jours ouvrables qui suivent. En l'absence d'une réponse dans le délai alloué, il sera entendu que le membre de la haute direction (administration générale) ne souhaite pas postuler un second mandat.
69. Si le membre de la haute direction (administration générale) répond par l'affirmative, le recteur met sur pied un comité d'évaluation.
70. Le comité d'évaluation compte sept membres du conseil nommés par le comité exécutif, selon la composition suivante :
 - le président du conseil;
 - deux membres externes du conseil;

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 16 de 17

- un membre interne du conseil représentant les professeurs à temps plein;
 - un membre interne du conseil représentant les professeurs à temps partiel;
 - un membre interne du conseil représentant le personnel administratif et de soutien;
 - un membre interne du conseil représentant les étudiants.
71. Le comité d'évaluation est constitué de membres qui siègent en leur nom personnel, et non en tant que délégués de l'instance qu'ils représentent. Chacun est appelé à exercer son jugement dans l'intérêt supérieur de l'Université.
72. Dans ses travaux, le comité d'évaluation dresse une liste de critères en fonction des buts et objectifs établis au début du premier mandat ainsi que de ceux fixés annuellement par la suite.
73. Le membre de la haute direction (administration générale) soumet au comité un rapport d'autoévaluation d'au plus 15 pages, à l'exclusion des annexes.
74. Le comité d'évaluation demande l'avis de membres de la communauté universitaire, soit en les rencontrant, soit en les invitant à lui faire parvenir de courts textes qui tiennent compte des critères d'évaluation mentionnés à l'article 72 ci-dessus. Les commentaires reçus sont traités conformément au protocole annexé à la présente politique.
75. Le comité d'évaluation choisit pour le conseiller une personne qui occupe ou a récemment occupé un poste analogue dans une autre université.
76. Le comité d'évaluation examine toute autre preuve dont il estime avoir besoin, qu'il sollicite de la manière qu'il juge appropriée.
77. Les décisions sont votées à la majorité des membres, à moins que le comité d'évaluation ne décide de fixer une norme plus élevée. On procède par vote secret sur demande de l'un des membres du comité.
78. Le président du comité d'évaluation ne vote qu'en cas de partage égal des voix. Cette disposition ne restreint en rien son droit d'expression durant tout le processus d'évaluation du comité.
79. Le comité d'évaluation siège à huis clos, et ses délibérations sont strictement confidentielles.

RÉMUNÉRATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Page 17 de 17

80. Dans ses travaux, le comité d'évaluation veille à assurer le respect de la procédure légale. Aux fins du présent paragraphe, on entend par respect de la procédure légale l'application des règles de justice naturelle, qui comprennent deux éléments :
- *Audi alteram partem* – obligation de donner à une personne faisant l'objet d'une plainte une possibilité raisonnable de se faire entendre;
 - *Nemo iudex in causa sua debet esse* – obligation de faire preuve d'impartialité à toutes les étapes menant à la prise de décision.
81. Le rapport du comité d'évaluation contient une recommandation motivée sur la pertinence de l'octroi d'un second mandat au membre de la haute direction (administration générale) compte tenu de son rendement, et indique le décompte des voix.
82. Si le recteur n'est pas d'accord à propos de la recommandation du comité d'évaluation des membres de la haute direction (administration générale), il doit en communiquer les raisons au conseil.

Évaluation des membres de la haute direction (administration générale) nommés pour un mandat à durée indéterminée au cinquième anniversaire de leur nomination

83. Au cinquième anniversaire de la nomination d'une personne à un poste de membre de la haute direction (administration générale) pour une durée indéterminée, le recteur constitue un comité d'évaluation.
84. L'évaluation est menée conformément au processus indiqué plus haut aux articles 70 à 80 pour les membres de la haute direction (administration générale) nommés pour un mandat à durée déterminée.
85. Le recteur présente le rapport du comité d'évaluation au comité des ressources humaines, qui le présente à son tour au conseil en temps opportun.